

BOUTEFLIKA RÉITÈRE SON APPEL POUR UN VOTE MASSIF :



# «Les regards fixés sur l'Algérie»

PAGE 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1561 Mercredi 2 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APRÈS DE VIFS AFFRONTEMENTS AYANT SECOUÉ LES DEUX VILLES

## Retour au calme à Jijel et à Ghardaïa

PAGE 6

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE : CRB 1-ESS 2

# 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ET DE

# 8 POUR L'ESS

Page 24



ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS MINISTÈRE-UNPEF

## La grève dans l'éducation se poursuit

Lire en page 4

ATTENTAT TERRORISTE À TIZI-OUZOU

## Quatre policiers périssent à Mekla

Lire en page 6





674.000

logements seront livrés à la fin de l'année 2012, a fait savoir à Alger, le ministre de l'Habitat au titre du programme quinquennal 2010/2014.

234

en moyenne de réfugiés fonduit les combats du Kordofan-Sud en direction des camps de réfugiés au cours du mois d'avril.

7.000

agents de l'Etat seront mobilisés pour l'encadrement du scrutin législatif du 10 mai prochain à Annaba.

## Fermeture annuelle de la pêche au chalut à partir du 1<sup>er</sup> mai

La période annuelle de fermeture de la pêche au chalut dans la limite des trois milles marins a débuté officiellement mardi 1<sup>er</sup> mai, pour s'étaler jusqu'au 31 août prochain, a annoncé lundi le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Cette mesure a été prise pour un développement durable des ressources halieutiques et pour la préservation des richesses marines qui constituent un patrimoine économique national, souligne le ministère. Instaurée par arrêté ministériel en avril 2004, cette mesure fixe les limitations des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fond dans le temps et l'espace en vue d'une meilleure préservation, valorisation et exploitation des ressources halieutiques.



Mais, cette mesure ne concerne que la pêche au chalut dans la limite des trois milles marins (un mille=1,852 km) à partir des côtes, à l'exception des sardiniers (senneurs) et les petits métiers, précise le ministère qui ajoute que les chalutiers peuvent intervenir

au-delà de cette distance des trois milles marins. Cette mesure retenue au niveau des zones côtières à travers le monde est indispensable pour la régénération, la préservation des ressources et le maintien du potentiel halieutique à un niveau optimal, précise le ministère. Par ailleurs, pour assurer le respect de réglementation, le ministère met en place une cellule nationale de veille et de surveillance qui travaille en coordination avec les cellules locales installées au niveau des côtes. En outre, le ministère s'engage à indemniser les pêcheurs durant cette période, et ce, en accord avec le ministère des Finances conformément à la LFC pour 2012 sur la base d'un salaire mensuel équivalent au SNMG.

## Don de sang dans les commissariats de police

Le lieu peut surprendre l'initiative est louable, une campagne de don de sang est lancée depuis lundi à partir des postes de police d'Alger au profit des malades hospitalisés sous le thème "Sauver une vie est notre préoccupation... faisons donc un don de notre sang". C'est le général-major, Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, qui a donné le coup d'envoi en étant parmi les premiers à faire don de son sang de cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 3 mai. Dans une déclaration à la presse, le général-major Hamel a souligné que la sûreté nationale "veille à donner l'exemple à toutes les autres institutions en matière de solidarité avec les

citoyens". Cette campagne de don de sang est organisée annuellement en coordination avec la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS). Il n'est pas sans rappeler la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation en direction des citoyens et les jeunes notamment à l'importance du don de sang au profit des malades et des victimes des accidents de la route en particulier en raison du manque de cette substance vitale dans les hôpitaux. Le détonateur à d'autres organismes pour contribuer à sauver un nombre important de malades notamment ceux souffrant d'anémie aiguë. Les portes des postes de police d'Alger et ceux des autres wilayas seront



ouverts quatre jours durant à tous les fonctionnaires du corps de sûreté pour faire don de leur sang.

## Un millier de microcrédits sans intérêt pour le Sud

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat, a annoncé l'octroi de 1.000 microcrédits, sans intérêts, en faveur des daïras de Djamaâ; El-Meghaier (wilaya d'El-Oued) et Touggourt (wilaya de Ouargla). C'est au cours d'une visite de travail qui l'a conduit à ces trois daïras, que Barkat a précisé que 500 de ces microcrédits iront à Touggourt et les 500 autres à répartir équitablement entre Djamaâ et El-Meghaier. Ces trois collectivités ont également bénéficié d'équipements divers destinés aux domaines de la jeunesse, des loisirs, des sports, de l'électrification rurale, et de l'assainissement, en plus de véhicules utilitaires destinés aux établissements relevant du secteur de la Solidarité nationale et de la Famille.

D  
I  
X  
I  
T

## Nouredine Moussa :

«De nouvelles mesures visant à conforter la loi du 7 février 2011 relative à la promotion immobilière sont en cours d'élaboration. Il s'agit notamment de nouveaux décrets relatifs à l'installation du Conseil supérieur de la promotion immobilière qui garantit la déontologie de l'activité, et la codification de la publicité des projets de constructions. Adoptée en janvier dernier par le Parlement, cette loi fixe les conditions auxquelles doivent répondre les projets relatifs à l'activité de promotion immobilière et définit le statut du promoteur et les avantages et les aides spécifiques à ce type d'activité.»

## La "micro-nanoélectronique" et "micro-nanosystèmes" sur la rampe de lancement



Le réseau national de "micro-nanoélectronique" et "micro-nanosystèmes" a pris son envol depuis le centre de développement des technologies avancées (CDTA). Lancé dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce réseau se fixe pour objectif principal de fédérer les compétences et mutualiser les moyens pour mener des projets d'intérêt commun dans les domaines de la microélectronique. Il s'agit également de former les formateurs en conception de circuits, de systèmes sur puce et de microsystèmes, en assistant les laboratoires de recherche dans leurs travaux expérimentaux. Ce réseau sera ouvert aux laboratoires de recherche et établissements d'enseignement supérieur et de la formation.

## Le même jour, elle gagne deux fois à la loterie

Une Américaine a connu un jour de chance improbable en gagnant deux fois la même somme à la même loterie... le même jour. Virginia Fike réside à Berryville en Virginie. Le 7 avril dernier, elle a découvert qu'elle était la double gagnante d'un lot du Powerball, l'un des lotos américains. Pour la première fois, une même personne a touché deux fois la même somme, le même jour mais avec deux tickets différents (du moins en partie). Virginia Fike a donc reçu deux fois un million de dollars puisqu'elle avait acheté deux tickets qui avaient 5 numéros gagnants. Le 7 avril dernier, elle devient donc propriétaire de deux millions de dollars (environ 1,5 million d'euros). C'est à l'hôpital que Virginia Fike a appris la nouvelle, alors qu'elle tenait compagnie à sa mère. Il a été annoncé que personne n'avait gagné le jackpot de 80 millions de dollars (ou 60 millions d'euros), mais que 14 tickets dans le pays avaient égalé les cinq numéros et avaient donc droit à 1 million de dollars chacun. "Deux des billets gagnants étaient en Virginie. J'ai regardé ma mère et dit : Ce serait drôle si c'était nous ?" a-t-elle raconté à la chaîne ABC. Quand elle est allée vérifier ses propres tickets, elle a compris qu'elle avait gagné les deux lots : "J'ai choisi des nombres en fonction de la date de mariage de mes parents et de leur âge à cette époque, divisée par l'année où ils se sont mariés. J'adore les jeux de jackpot et je joue quand je peux me le permettre". Virginia Fike a reçu un chèque de 2 millions de dollars à l'arrêt routier où elle a acheté le billet. Les gagnants de Virginie sont tenus de se présenter pour être identifiés. Elle recevra 1,4 million de dollars après déduction des impôts. Le magasin a également reçu une prime de 20.000 dollars (soit 15.000 euros) pour la vente des deux billets gagnants. "Je dois rêver", a déclaré Fike. "Je suis impatiente de pouvoir prendre soin de mes parents et de payer certaines factures importantes".



BOUTEFLIKA RÉITÈRE SON APPEL POUR UN VOTE MASSIF :

# «Les regards sont fixés sur l'Algérie»

*Le chef de l'Etat vient de réitérer, encore une fois, son appel à voter massivement le 10 mai prochain, signe de la grande importance accordée aux prochaines législatives.*

PAR MOKRANE CHEBBINE

**E**n effet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué que les regards "sont aujourd'hui fixés sur l'Algérie" avec ses réformes politiques lancées en 2011, soulignant que le pays est "capable" de donner l'exemple en matière de démocratie. "Les regards sont aujourd'hui fixés sur l'Algérie qui, pour avoir apporté, hier, la preuve du génie de sa Révolution, est capable de donner un exemple de pondération en matière de consolidation du processus démocratique", a indiqué le président Bouteflika dans un message adressé au secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), à l'occasion de la fête internationale du travail.

Le chef de l'Etat a insisté, à cet effet, sur le fait que "chaque membre de la collectivité nationale devrait, dès lors, être conscient" que sa participation aux élections législatives du 10 mai, "revêt une importance considérable à plus d'un titre, qu'elle diffère des échéances précédentes du fait que ces élections détermineront les perspectives d'avenir et auront un impact sur la destinée du pays". "Tous doivent être



Abdelaziz Bouteflika.

parfaitement conscients qu'une participation massive ouvre la voie à la consolidation des assises de l'Etat et qu'un Etat fort est un Etat capable de défendre le citoyen et de sauvegarder la souveraineté nationale et la cohésion du pays, dans un contexte international prêtant à de multiples interrogations", a fait savoir le président Bouteflika. Il a fait part, à ce propos, de sa "conviction" que les travailleurs sauront, comme toujours, relever les défis imposés par cette phase cruciale de l'histoire de notre peuple et qu'ils voteront massivement, en toute liberté et en toute responsabilité.

Il a relevé, par ailleurs, que le fait le plus important qui coïncide, cette année,

avec le 1er Mai, "est la mise en application des réformes politiques" qu'il a annoncées en avril 2011, a-t-il rappelé, "afin de promouvoir le processus démocratique". "J'ai veillé à mener une large concertation avec toute la classe politique, les personnalités nationales et la société civile en vue d'enrichir l'arsenal juridique consacré à ces réformes, dans le but de prémunir notre pays de toute convulsion ou agitation, ou encore de la réédition de la tragédie nationale", a expliqué le président Bouteflika.

Il a rappelé, dans ce contexte, que l'année 2011 a vu la promulgation d'une série de textes de loi "destinés à encadrer les réformes politiques annoncées, dont la

nouvelle loi organique relative aux élections, qui énonce toutes les garanties requises pour l'organisation d'élections transparentes, sincères et équitables" dans la perspective des élections législatives du 10 mai.

"Ce sont ces garanties qui permettront, a souligné le chef de l'Etat, de consolider la démocratie et autoriseront l'expression de la volonté populaire en toute probité".

## Appel aux jeunes et aux femmes

"Je m'adresse en particulier à notre jeunesse que j'appelle de nouveau à saisir cette opportunité pour exprimer sa volonté et choisir les personnes les mieux indiquées et les plus à même de concrétiser ses aspirations", a indiqué le président Bouteflika dans son message. Le chef de l'Etat a souligné que la jeunesse "est la première concernée par les réformes" initiées en avril 2011. "Nous comptons sur elle pour poursuivre l'entreprise de construction et protéger la patrie et le peuple", a-t-il affirmé.

Le président Bouteflika a, d'autre part, ajouté qu'il tenait à "attirer l'attention des femmes algériennes, en général, et des femmes travailleuses, en particulier, sur l'importance de ce rendez-vous". Il s'agit, a-t-il souligné, de "l'affirmation de leur présence (femmes) sur la scène politique et de la consolidation de leur participation à la mise en place d'une société de justice, de tolérance et d'égalité, d'autant plus que les conditions favorables se trouvent réunies, aujourd'hui plus que par le passé, pour donner corps à leurs aspirations". Le président de la République, a relevé, en outre, que "le pays est à l'orée d'une phase charnière de son histoire, une phase qui exige davantage de mobilisation de la part des citoyens pour réaliser les objectifs du renouveau national et couronner de succès les prochaines étapes de notre démarche nationale". "J'appelle les citoyennes et les citoyens à assumer leurs responsabilités dans l'entreprise de renouveau que nous avons engagée et à redoubler d'efforts en vue de raffermir la cohésion de notre société, renforcer sa solidarité et doter l'Algérie d'une ambition qui soit à la mesure des défis auxquels elle se trouve confrontée", a indiqué le chef de l'Etat à cet égard.

M. C.

## CÉLÉBRATION DE LA FÊTE INTERNATIONALE

# Le 1<sup>er</sup> Mai à Tam

PAR BELKACEM LAOUFI

**C**omme chaque année, la célébration de la fête internationale du travail, coïncide avec la clôture du cycle de grèves et de protestations que les travailleurs de la Fonction publique ont coutume de lancer dès l'entame de la rentrée sociale. Mais le 1er Mai de cette année intervient dans la conjoncture particulière des préparatifs des législatives du 10 mai prochain et des bouleversements que connaissent les régions du Sahel, du Maghreb et du Moyen-Orient. L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a choisi du reste cette année la ville de Tamanrasset pour y célébrer la fête du travail, un clin d'oeil aux Algériens touaregs, en ces temps où les nuages s'amoncellent à nos frontières.

Le SG de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, qui a fait le déplacement dans la capitale du Hoggar, devrait rendre hommage aux travailleurs algériens. «Le déroulement de la cérémonie du 1er Mai dans cette grande wilaya du sud de l'Algérie, doit être nécessairement imposant», a déclaré l'UGTA dans un communiqué. «Cela notamment, ajoute le communiqué de l'UGTA, à cause du contexte international actuel, et particulièrement à la veille des événements nationaux en la tenue des élections législatives et de la commémoration du 50e anniversaire de

recouvrement de notre souveraineté nationale».

L'UGTA tire du reste un satisfecit, estimant que «la richesse des échanges et du dialogue au cours de cette dernière décennie constitue une formidable avancée par la volonté commune des partenaires socio-économiques de promouvoir et de renforcer le dialogue et la concertation dans tous les domaines de la vie sociale». Et d'ajouter : «L'UGTA a apporté sa pierre à l'édifice de multiples manières. La mise en relation de notre organisation avec les partenaires a ouvert des débats riches sur les enjeux du présent et de l'avenir quant au rôle des travailleurs et de l'entreprise dans notre société».

La centrale syndicale a rappelé quelques acquis arrachés ces dernières années comme «la création du Fonds national des réserves de retraites, l'indemnité complémentaire des pensions, le relèvement et l'amélioration de la majoration pour conjoint à charge, l'exonération de l'impôt sur



Abdelmadjid Sidi Saïd.

le revenu global et la revalorisation exceptionnelle des pensions et allocations de retraite». Selon la centrale syndicale, cette

«mesure a touché deux millions et demi de retraités». Evoquant les élections prochaines l'UGTA estime qu'«une participation massive et active aux élections de mai 2012 est l'occasion d'opérer un changement qualitatif dans les mentalités et les comportements». Et d'appeler «nos soeurs travailleuses et nos frères travailleurs à participer activement et massivement aux élections législatives du 10 Mai pour une Algérie démocratique et républicaine».

B. L.



## ECHEC DES NÉGOCIATIONS MINISTÈRE- UNPEF La grève dans l'éducation se poursuit

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) est déterminée à poursuivre sa grève d'une semaine renouvelable entamée dimanche dernier. C'est ce qu'a indiqué ce syndicat, hier, tout en annonçant l'échec de la rencontre avec les représentants du ministère de l'Éducation nationale. L'UNPEF se félicite aussi de la réussite de cette action de protestation et, dans un communiqué rendu public hier, le syndicat annonce que le mouvement de grève a été rejoint par des milliers de travailleurs du secteur de l'éducation. Preuve en est, précise le syndicat, la participation record des grévistes aux rassemblements tenus devant les directions de l'éducation des différentes wilayas. Le ministère de l'Éducation dément, dès le premier jour de la grève, les informations émanant du syndicat puisque, selon le département ministériel de Boubekour Benbouzid, la grève a été très peu suivie et à été donc un échec. Mais malgré cette bataille des chiffres, les deux parties maintiennent le contact en vue de trouver une issue à cette crise. Et c'est dans ce cadre que les représentants du syndicat et du ministère se sont rencontrés avant-hier. Une rencontre qui s'est soldée par un échec puisque les deux parties ne sont pas parvenues à un accord. « Cette rencontre n'a abouti à aucun résultat tangible et n'a été qu'une répétition des précédentes rencontres », note le communiqué de l'UNPEF avant de s'attaquer au ministère en l'accusant d'user du langage de la menace. « Le ministère persiste dans l'utilisation du langage de la menace et veut diviser notre syndicat », indique ce même communiqué avant d'ajouter que « les signes de ce complot contre l'Unpef ont commencé et ce, avec la participation de plusieurs parties avec la bénédiction de certaines parties du ministère ». Le syndicat fait ainsi cas du communiqué annonçant la création de coordinations de plusieurs corps qui sont considérés comme des chargés de mission. L'UNPEF annonce aussi que ces personnes à l'origine de la création de ces coordinations ont été exclues du syndicat par des décisions disciplinaires. Pour le syndicat ces manœuvres ont un seul but, « casser » la grève et attaquer le plus grand syndicat du secteur de l'éducation nationale, mais aussi pour faire pression sur les grévistes et tromper les parents d'élèves. Aussi l'UNPEF lance un avertissement au ministère sur la gravité de la situation et ce, d'autant que c'est non seulement la veille des examens de fin d'année scolaire, mais aussi le déroulement des élections législatives. L'UNPEF estime que le ministère de l'Éducation nationale assumera seul les conséquences de l'impasse et de la fuite en avant puisqu'il ne veut pas trouver des solutions aux revendications légitimes des travailleurs. En somme, le syndicat menace de perturber la période des examens, surtout le Bac et le BEM. Comme il menace aussi de perturber les élections législatives. Le syndicat, qui a dénoncé les interventions musclées des forces de l'ordre pour disperser les rassemblements organisés par les grévistes, appelle ses adhérents à poursuivre le mouvement de grève illimité et ce, jusqu'à satisfaction de toutes les revendications dont, notamment, le report de la mise en application du statut particulier révisé.

**Kamel Hamed**

## A PARTIR DE CHLEF Ouyahia tire sur Abassi Madani

*Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a mis dans le collimateur, Abassi Madani l'ex-premier responsable du FIS dissous.*

PAR SADEK BELHOCINE

Lundi à Chlef, où il s'est exprimé dans un meeting populaire dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 10 mai prochain, le patron du RND a tiré à boulets rouges sur cet ancien chef de file du parti dissous. « Nous ne sommes pas de ceux qui cultivent la fitna et sèment la discorde en classant les citoyens entre musulmans et 'taghout' à partir de l'étranger », a-t-il martelé. Il s'est, par ailleurs, déclaré « fier » de voir l'Algérie débarrassée par anticipation de la quasi totalité de sa dette extérieure depuis plusieurs années déjà, se disant convaincu que « l'écrasante majorité de la société saluait ce travail accompli (désendettement) à la faveur du programme du président de la République, et qui a permis la réalisation de grands projets de développement ». Ahmed Ouyahia qui a pris à témoin son auditoire, s'interroge, « qui des Chélifiens pouvait imaginer, il y a seulement quelques années, que sa ville serait dotée d'un aéroport international ? Qui des Chélifiens pensait qu'un jour il ferait le trajet routier Chlef-Alger en moins de deux heures ?, et qui encore des Chélifiens rêvait d'une université de la taille de celle de Chlef ? ». Pour lui, « il faut



Ahmed Ouyahia.

donc distinguer entre ce qui est concret et ce qui relève de la vaine promesse », saluant, par ailleurs, les délégués des défunts exécutifs communaux (DEC), les Groupes de légitime défense (GLD), les gardes communaux et les moudjahidine pour leur rôle dans le rétablissement de la paix civile et la concrétisation de la réconciliation nationale. Pour Ouyahia, le RND « a toujours répondu présent sur le terrain et n'a jamais failli à sa mission qui est celle de contribuer aux côtés des forces vives de la nation au rétablissement de la paix et au développement du pays ». Ouyahia n'a pas manqué, lui aussi, de se rappeler que la population du pays est constituée de jeunes. Il a promis à cette frange, dans le programme du RND, « la création de comités locaux pour orienter les jeunes et retenir les projets dont chaque région a besoin ». Ces comités aideront, au

niveau de chaque wilaya et commune du pays « les jeunes à choisir des secteurs et les projets devant permettre un développement local. Il a également plaidé pour une gestion locale concertée des projets de développement et leur suivi par le wali, les assemblées élues pour accélérer à leur rythme de réalisation », précise le patron du RND. Evoquant les secteurs socioéconomiques, le secrétaire général du RND a indiqué que son parti a proposé d'organiser le marché local au profit de l'agriculteur et le consommateur afin de réduire les prix des denrées alimentaires, d'aider l'accès des jeunes au logement, au travail, et la formation ce qui « contribuerait à renforcer et à améliorer la sécurité et la stabilité du pays », a-t-il estimé. Il a, en outre, souligné que son parti « ne veut dénigrer, ni porter préjudice aux autres formations politiques » et « respecte la composante de toutes les listes de candidats ». Il a souligné qu'une forte participation aux législatives constituait une opportunité pour garantir la poursuite de l'effort de développement et renforcer le processus démocratique, avant d'exhorter les électeurs à faire le bon choix en votant pour les candidats du RND, « lesquels sont tous des salariés », a-t-il tenu à observer.

**S. B.**

SE PROJÉTANT DANS L'APRÈS-10 MAI

## L'AAV prône le changement pacifique

Bouguerra Soltani, le président du MSP qui animait un meeting lundi à Béchar, en compagnie de Hamlaoui Akouchi et Abdelhamid Moulefaat, respectivement secrétaire général du mouvement Islah (membre de l'AAV) et membre de la direction nationale du mouvement Ennahda (membre de l'AAV), a appelé les électeurs à voter massivement le 10 mai prochain, pour les candidats de l'AAV afin que « le changement pacifique soit une réalité ». Selon lui, « le peuple algérien va inscrire le 10 mai son acte de vote au titre de la dynamique des changements qui sont en cours dans les pays arabes, parce qu'il aspire à des change-

ments politiques, sociaux et économiques ». De son côté, Hamlaoui Akouchi, a estimé que le 10 mai est un rendez-vous important pour le changement pacifique dans le pays, d'où la nécessité pour les électeurs de se rendre en masse aux urnes pour choisir les candidats de l'Alliance qui sont, a-t-il soutenu, « à même de donner un nouveau souffle à la gestion démocratique du pays ». Dans le même sillage, Abdelhamid Moulefaat a estimé que l'Algérie a rendez-vous avec le changement pacifique pour l'édification d'une Nation « forte », tant sur le plan politique qu'économique. Dans le domaine économique, l'Alliance verte soutient

« l'orientation de l'économie basée sur la rente pétrolière vers une économie productive créatrice de richesse, à travers le développement intégré de l'industrie, l'agriculture et le tourisme, secteurs d'activités où l'Algérie dispose de plusieurs atouts », a-t-il poursuivi. Plus que cinq jours pour la clôture de la campagne électorale. Durant 17 jours, les leaders des partis engagés dans la course pour les législatives du 10 mai auront mouillé leurs maillets pour tenter de convaincre un électoral plutôt « indifférent » à leurs arguments. **S. B.**

LOUISA HANOUNE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU PT :

## «Le 10 mai, une date décisive pour le pays»

Pour la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, le 10 mai prochain est une date « décisive » pour l'avenir du pays. Elle estime les citoyens doivent être présents « en force » pour constituer une force de mobilisation pour marquer « la rupture » avec les anciens modes de gestion et « barrer la route aux parties qui trouvent intérêt à ce que l'Algérie reste dans sa situation actuelle ». Animant un meeting populaire, lundi à Touggourt (wilaya de Ouargla), elle a appelé les citoyens à se constituer en « force de mobilisation » le 10 mai prochain lors des élections législatives et « barrer la route aux partisans du statu-quo ». La SG du PT a insisté sur l'urgence de marquer cette « rupture » avec « les politiques de rafistolage » qui ont conduit à « la destruction » de l'économie du pays et de son tissu social, en allant voter massivement

aux législatives. Selon elle, pour que cette rupture s'opère, il faut d'abord opérer le bon choix de candidats « intègres, compétents et aux mains propres », qui seront appelés à définir à la prochaine assemblée les contours de la future constitution, jeter les jalons de la 2e République, et préserver ainsi la stabilité et la souveraineté de la Nation. Des candidats qui se feront un devoir de se mettre « au service exclusif du peuple », et qui seront redevables devant lui, a souligné Louisa Hanoune, qui a précisé que sa formation politique milite pour la consécration des droits et des libertés, l'équité et la justice, et la fin des disparités aussi bien entre les couches sociales qu'entre les différentes régions du pays. Elle souligne que « le défi est de taille » en présentant les prochaines élections comme « déterminantes » pour consolider la stabilité du pays, parachev-

er la politique de réconciliation nationale, édifier une « véritable » démocratie, exploiter rationnellement les potentialités du pays, et « mener à leurs termes » les réformes politiques initiées par le président de la République. Sur le plan économique, la SG du PT a évoqué les grandes axes contenus dans le programme électoral de son parti qui est résumé par le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, l'exécution de grands projets structurants dans le Sud pour réduire les disparités régionales, ou la réouverture des entreprises publiques fermées, la réhabilitation des secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que la hausse du nombre de wilayas et de communes pour. Enfin, Louisa Hanoune a appelé les citoyens présents à son meeting à choisir les listes de candidatures du PT lors des élections législatives du 10 mai prochain. **S. B.**

ABDELLAH DJABALLAH (FJD)

## Priorité à l'agriculture

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a inscrit en priorité « le développement de l'agriculture » dans le programme électoral de son parti. Présidant un meeting électoral, lundi, à la salle de cinéma El Afrah, devant une assistance d'environ 500 personnes et en présence de deux observateurs de l'Union Européenne, Laurence Dhondt et Martin Kunze, Abdallah Djaballah a précisé que le développement de ce secteur sera « axé sur l'oléiculture et l'agrumiculture ». Le président du FJD argumente son choix par le fait que le prix des olives sur le marché international « dépasse de dix fois celui du pétrole ». Il a promis que le

FJD, s'il obtient la majorité, s'attachera à mettre en valeur 5 millions d'hectares de terres agricoles « afin, précise-t-il de générer 500.000 emplois permanents et 300.000 saisonniers ». Abdallah Djaballah, a réité son engagement à éliminer la pauvreté dans « un délai qui n'excèdera pas une année ». Une promesse basée, a-t-il encore assuré, sur « une étude scientifique réalisée par des spécialistes quant à l'utilisation équitable des revenus de la Zakat » qui sont estimés, selon lui, à un milliard de dollars. Sur son programme électoral, le patron du FJD a indiqué que le programme politique repose également sur la « relance des entreprises et des usines fermées » notamment celles activant dans

le secteur du textile, comme il est prévu « des encouragements pour l'ouverture de nouvelles unités ». Se référant aux principes de la déclaration de Novembre, il s'est dit engagé pour « un projet islamique authentique », considérant que la Constitution de 1996 « concentre tous les pouvoirs en la personne du président de la République et réduit les prérogatives des pouvoirs législatif et judiciaire ». Il a affirmé que le FJD est aussi « pour la réhabilitation de ces deux pouvoirs à l'occasion de la révision de la Constitution par la prochaine Assemblée nationale », appelant à la « contribution de tous, au moyen des urnes, pour opérer le changement escompté ».



ABDELAZIZ BELAÏD PRÉSIDENT DU FRONT EL MOUSTAKBAL :

## «Faire confiance aux jeunes diplômés algériens»

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a estimé lundi à partir du Palais de la culture Malek-Haddad de Constantine, que l'Algérie «doit revoir sa politique consistant à permettre à des cadres étrangers de gérer les richesses nationales».

PAR SADEK BELHOCINE

Animant un meeting populaire dans le cadre de la campagne électorale pour les élections législatives du 10 mai prochain, le leader de la formation politique le Front El-Moustakbal a insisté sur la nécessité «d'investir dans la population algérienne des jeunes diplômés de l'université» avant d'envisager toute politique visant «une meilleure gestion économique et financière des entreprises publiques». Selon le patron du Front El-Moustakbal, les investisseurs étrangers «ont prouvé leur



Abdelaziz Belaïd.

incapacité à mener à bien leurs missions dans nos entreprises, si l'on considère les facilités accordées par l'Etat à cet effet». Abdelaziz Belaïd a précisé les grands axes de son programme électoral et il a expliqué

qu'ils s'articulaient autour de la modernisation de l'administration et la lutte sans merci contre la bureaucratie. Faisant allusion aux événements douloureux qu'a vécus le pays durant la décennie rouge, le président du Front El Moustakbal a souhaité que les Algériens «oublient leurs rancœurs pour s'engager sur la voie de la tolérance et de la réconciliation». Il a appelé les Algériens à se rendre en masse aux urnes pour participer à des «élections pour la régularité desquelles le chef de l'Etat a donné toutes les garanties», selon ses propos. Il a considéré que le passage vers cette nouvelle phase ne pourrait se réaliser que par une forte participation au scrutin du 10 mai, ajoutant que le pays avait besoin d'élus «vraiment représentatifs».

S. B.

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

## Belkhadem se rappelle... des jeunes

Le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, se tourne vers les jeunes. Un clin d'œil à destination de la jeunesse pour les inciter à voter pour son parti. Le patron qui du FLN était à Bouteldja (El Tarf), où il a tenu un meeting populaire dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 10 mai prochain, a souligné que son parti a un programme «ambitieux» et «porteur d'espoir» pour la jeunesse. Selon Belkhadem, le FLN est une école de «formation politique». Dans le même sillage, il souligne que le FLN restera «fort et rayonnant» à l'image de l'Algérie pour laquelle notre parti a «tant donné», appelant les partis en lice pour le prochain rendez-vous électoral à «respecter les règles de la démocratie» et de «l'alternance au pouvoir». Le premier

responsable du vieux parti a exprimé le soutien du FLN aux sinistrés des inondations qui ont affecté la wilaya d'El Tarf en février dernier indiquant que son parti veillera à ce que toutes ces personnes soient «indemnisées», avant d'appeler à un vote massif le 10 mai prochain pour donner «la meilleure réponse à ceux qui sèment le doute à l'encontre d'une Algérie de la démocratie, du multipartisme et de la tolérance». Il a lancé le même appel à partir d'Annaba pour «répondre à ceux qui doutent du processus de construction de la démocratie en Algérie». Animant un meeting populaire au théâtre régional Azzedine-Medjoubi, il soutient qu'une forte participation à ce rendez-vous électoral sera «la meilleure réponse à ceux qui veulent du mal au pays». Il affirme que le

FLN qui demeure «la colonne vertébrale de la vie politique en Algérie», n'est «pas contre l'alternance au pouvoir», soulignant que les partis qui veulent accéder à la gestion des affaires du pays «devront présenter des programmes répondant aux exigences du développement du pays et aux préoccupations des citoyens». Il estime qu'«en l'absence de programmes électoraux dignes d'intérêt, les partis qui reprochent, à tort, au FLN des manquements dans la gestion des affaires du pays, font des promesses électorales fausses et dénuées de fondements», soutenant que la conduite du développement et la prise en charge des préoccupations des citoyens exigent «une vision politique et des solutions concrètes et objectives».

S. B.

AMARA BENYOUNES (MPA) :

## «Le changement dans le calme et la sérénité»

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a estimé qu'une participation massive à ces élections pourrait conduire au «changement souhaité par tous», faisant toutefois remarquer que celui-ci doit se faire «dans le calme et loin de toute forme de violence». Depuis Aïn Defla, où il a animé un meeting populaire dans le cadre des législatives du 10 mai prochain, le leader du MPA a insisté sur le fait que le changement se fasse dans la sérénité et dans le calme afin que le pays puisse relever les nombreux défis qui l'attendent, fustigeant, dans la foulée, les

partis politiques qui utilisent la religion pour arriver, a-t-il dit, à «des fins inavouées». Il a considéré que la réussite de ce scrutin contribuerait à «sauver l'Algérie» face aux nombreux défis qui l'attendent, d'autant plus importants que la future Assemblée nationale aura la tâche de mettre au point une nouvelle Constitution. Prônant la «culture du pardon» et mettant en exergue le rôle de la réconciliation nationale dans le recouvrement de la stabilité du pays, Benyounès a mis en garde cependant contre «l'oubli» de ce qui s'est passé durant les années noires du terrorisme, et a rendu hommage, à l'occa-

sion, à «tous ceux grâce auxquels le pays est resté debout». Les «nombreux» problèmes quotidiens du citoyen, il les situe notamment dans les secteurs de la santé, l'éducation et la formation, l'administration publique, le logement et le travail. Sur la conjoncture internationale, dans la sous-région arabe notamment, et ses conséquences sur le pays, cet ancien chef de parti a tenu à observer que l'Algérie, qui a ses spécificités et sa propre histoire récente, «n'avait de leçons à recevoir de personne en matière de démocratie et de droits de l'homme».

S. B.

MOHAMED SAÏD (PLJ) :

## «Le député doit rendre des comptes chaque année»

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a affirmé, lundi soir à Sidi Bel-Abbès, que le député doit privilégier l'intérêt général et jouir d'une «bonne moralité». Devant une assistance peu nombreuse, lors du meeting qu'il a animé dans le cadre de la campagne électorale des législatives prochaines, le patron du PLJ a indiqué qu'il appartient au député de briguer un poste non pas pour «avoir de l'argent mais pour servir ceux qui lui ont donné leur confiance», soulignant que sa formation politique a pris des précautions en obligeant l' élu à «prêter serment sur le Saint Coran dès l'annonce officielle de sa victoire et à rendre des comptes après une année de son élection». Il a, par ailleurs, loué les efforts fournis par les autres partis durant cette campagne électorale pour convaincre les citoyens de l'importance d'aller aux urnes le

10 mai prochain pour accomplir leur devoir électoral, relevant que le peuple algérien est «immunisé contre ce qu'ils appellent le printemps arabe, compte tenu des affres

vécues par le pays durant 10 années de destruction, de sang et larmes». Le leader du PJJ a rendu hommage, dans ce sens, aux services de l'ordre qui ont maîtrisé avec pro-

fessionnalisme les «protestations» qu'a connues le pays au début de l'année 2011 »

S. B.

ABDELMADJID MENASRA, (FC) :

## «Ne pas rater la possibilité de changement»

Le président du Front du changement (FC), Abdelmadjid Menasra, a appelé lundi à Batna les électeurs à ne pas laisser passer «la possibilité de changement» qu'offrent les élections législatives du 10 mai prochain. Réunissant ses sympathisants et militants à la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, il a souligné que le changement, «longtemps souhaité par le peuple algérien exige des figures nouvelles et efficaces» à la hauteur des ambitions des Algériens. Selon

lui, le temps du changement est arrivé et il se fera avec la volonté du peuple et ses voix librement exprimées pour ouvrir une nouvelle ère où le peuple sera le seul souverain. Dans ce sillage, il a appelé l'assistance à une participation forte aux prochaines législatives pour faire échec à ceux qui «sèment le désespoir et poussent les jeunes à l'abstention» et à ceux qui veulent «éparpiller les voix des électeurs pour une Assemblée faible, dispersée et incapable de résoudre les problèmes des

Algériens». S'adressant aux jeunes, il a estimé qu'ils doivent «avoir foi» dans leurs capacités à «changer les choses par les urnes» en accordant leurs voix aux candidats aptes à mener le changement et non pas à ceux qui sont «responsables de la paupérisation des Algériens». Affirmant que les ennemis de son parti sont «la corruption et la fraude», Menasra a achevé son meeting en affirmant que son parti sera «fidèle à la volonté du peuple».

S. B.

## RÉDUCTION DES PRIX DES BILLETS FRANCE/ALGÉRIE POUR LA HAUTE SAISON La liste du FLN obtient le soutien d'Aigle Azur et d'Air Algérie

La liste FLN pour les élections législatives du 10 mai, zone 1 de la France, a obtenu des tarifs préférentiels pour la communauté algérienne vivant en France. Sollicités depuis le mois dernier, et bien que les programmes de cet été soient bouclés depuis des mois, les compagnies Aigle Azur et Air Algérie ont accepté de mettre en place des tarifs préférentiels, en particulier en direction des Algériens de France. Ainsi, Aigle Azur, par le biais de son président, Arezki Idjerouidène, a assuré à Djamel Bouras, tête de liste du FLN pour le nord de la France, que «des tarifs familles seront disponibles dès aujourd'hui (NDLR, le 2 mai 2012) et valables pour cet été (jusqu'en septembre)». Les tarifs familles s'appliquent à l'ensemble des escales françaises vers les aéroports algériens. À titre d'exemple, un billet Paris/Alger/Paris pour une famille à partir de 3 personnes (un couple et un enfant ou un parent avec 2 enfants) sera proposé à 325 euros. Il descendra à 294 euros pour une famille de 6 personnes (soit 1.764 au lieu de 3.000 euros). Un billet Marseille/Alger/Marseille sera cédé à 224 euros, Lille/Alger/Alger 264 euros... Les tarifs familles feront bénéficier les voyageurs d'un gain d'environ 50 % par rapport aux tarifs pratiqués durant la haute saison et qui atteignent parfois les 700 euros pour un Paris/Alger/Paris. Selon Arezki Idjerouidène, Aigle Azur, qui communiquera sur cette offre exceptionnelle dès aujourd'hui, a décidé en outre de consentir un effort supplémentaire pour les frais de rapatriement de dépouilles vers l'Algérie. Pour sa part, la compagnie Air Algérie qui s'est engagé, par le biais de son Pdg, Mohamed Salah Boulouf, à apporter une offre exceptionnelle pour cet été, dévoilera son engagement avant le 8 mai 2012. Pour rappel, parmi le plan d'action en 12 points de la liste du FLN pour le nord de la France, figure en bonne place la création, en Algérie, d'une compagnie aérienne low-cost (bas prix) devant desservir des escales dans les villes à forte concentration de la communauté algérienne en France. La mise en place d'une telle compagnie assurera une offre régulière de billets à bas prix.



APRÈS DE VIFS AFFRONTEMENTS QUI ONT SECOUÉ LES DEUX VILLES

# Retour au calme à Jijel et à Ghardaïa

Le calme est revenu dans la ville de Jijel, (à l'est d'Alger), après les affrontements qui se sont déclenchés dimanche dernier, a-t-on appris. Ces troubles se sont déclenchés entre les citoyens et les membres des services de sécurité suite à la tentative d'immolation d'un jeune vendeur ambulante.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Fin de semaine mouvementée également à Ghardaïa où des échauffourées sporadiques ont éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi entre des jeunes de deux quartiers à la limite administrative entre les communes de Ghardaïa et Bounoura. Ce n'est qu'après le déploiement d'un dispositif de sécurité dans les quartiers du ksar de Beni Izgen et Theniet El Makhzen que la situation s'est calmée. Ces heurts entre jeunes ont fait une dizaine de blessés selon les services de sécurité. Notons qu'à l'origine de ces affrontements, selon les témoins, le comportement d'un jeune lycéen qui a manqué de respect à une



La vie reprend doucement à Jijel après les violentes émeutes.

jeune fille aux abords d'un lycée, ce qui a suscité la réaction des jeunes du ksar de Beni Izgen et donné lieu aux échauffourées. Pas moins de 42 policiers ont été blessés et quatre commissaires de police « touchés en divers endroits du corps » à la suite de ces troubles sporadiques à Jijel, a indiqué lundi la sûreté de wilaya, précisant « qu'aucun civil n'a été blessé ». La victime, Hamza R, âgé de 25 ans a été transférée au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine. Il se trouve dans un « état stationnaire et sous sur-

veillance médicale », a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya de Jijel. Tout avait commencé dimanche, lorsque des agents de la Sûreté nationale se sont présentés sur l'esplanade de l'école Khecha Ahcène pour démanteler une baraque de fortune (érigée sous forme de tente) où le jeune écoulait des produits cosmétiques et du tabac.

L'intervention entraine dans le cadre d'une réquisition prise par la commune visant à éradiquer les commerces illicites qui squattent les espaces urbains, ont fait savoir les

services de sûreté de la wilaya. Cette affaire à Jijel remet le couteau sur la plaie. En effet, le commerce informel dans notre pays ne date pas d'aujourd'hui et le laxisme des autorités y est pour beaucoup dans sa prolifération. Les vendeurs ambulants et à la sauvette squattent quotidiennement les espaces publics étalant leur produits en plein trottoir. Cette pratique se fait aux yeux et au nez des autorités.

M. B.

RELIZANE

## Plus de 90 personnes intoxiquées lors d'un mariage

Plus de 90 personnes ont été victimes d'une intoxication alimentaire lors d'une fête de mariage célébrée à El Matmar (Relizane), indiquent les services de la Protection civile de la wilaya.

Les victimes qui ont assisté samedi soir à une cérémonie nuptiale au douar "Rehailiya", dans la commune d'El Matmar, présentaient des symptômes d'intoxication comme les douleurs gastriques, vomissements, diarrhée et évanouissement. Les agents de la Protection civile ont évacué 45 personnes (hommes, femmes et enfants) victimes d'une intoxication, vers l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef lieu de la wilaya et vers les deux polycliniques de Yellel et El Matmar.

D'autres personnes se sont rendues par leurs propres moyens à l'hôpital. Les victimes ont regagné leurs foyers après avoir reçu les soins nécessaires, a ajouté la même source.

GRAREM-GOUGA, MILA

## Les corps de 2 enfants noyés repêchés dans une mare

Les corps sans vie de deux enfants de 13 et 14 ans ont été repêchés dimanche après-midi dans une mare dans la commune de Grarem-Gougga, dans la wilaya de Mila, indiquent les services de la Protection civile. Les cadavres des victimes ont été déposés à la morgue de la polyclinique de cette commune, a précisé la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

ATTENTAT CONTRE DES POLICIERS

## Quatre morts à Mekla

PAR LOUNES BOUGACI

Quatre policiers ont été assassinés par balles, avant-hier, lundi près du chef lieu de la commune de Mekla, trente kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou. Il était environ onze heures quand le véhicule de la police qui assurait une ronde habituelle a été surpris par des coups de feu. L'endroit exact de l'attentat est le chemin de wilaya 150

reliant le village de Tighzert à Tawrit Aden, commune de Mekla. Les terroristes étaient à bord d'une voiture quand ils ont ouvert le feu sur les victimes. Deux policiers sont décédés sur le coup alors que les deux autres ont été transférés vers l'hôpital d'Azazga puis vers le CHU de Tizi Ouzou où ils ont succombé. Une opération anti-terroriste a été déclenchée juste après cet acte terroriste et un bouclage de tout le périmètre a été constaté. Par ailleurs, aucune nouvelle n'est à signaler

concernant l'entrepreneur de Maâtkas, R.Omar, enlevé mercredi dernier. La population de la daïra de Maâtkas a observé une grève générale avant-hier, lundi, qui a été massivement suivie. Un débrayage qui a pour objectif de revendiquer la libération de l'otage saint et sauf. En cas de non-libération de R.Omar, d'autres actions pacifiques seront organisées dans les jours à venir par les comités des villages des communes de Maâtkas et Souk El Thenine. L. B.

SUITE AU DÉCÈS D'UN ÉTUDIANT À BAB EZZOUAR

## Ouverture d'une enquête

Une enquête a été ouverte suite à la mort accidentelle d'un étudiant dans un laboratoire de travaux pratiques et de recherche de l'Université Houari-Boumediène de Bab Ezzouar (USTHB) à Alger, indique dimanche un communiqué de l'USTHB. « Conformément à la loi, la justice a ouvert une enquête suite au drame qui a coûté la vie à l'étudiant Lamine Bensahal mardi dernier », précise un communiqué signé par le recteur de l'USTHB, M. Benzaghrou, affirmant que « la police scientifique et la police judiciaire étaient sur les lieux dès mardi soir », (le jour du drame). Selon la même source, les témoins ont été auditionnés au commissariat de police de Bab Ezzouar et les procès-verbaux trans-

mis au procureur de la République, ajoutant que l'université et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont demandé une expertise externe des laboratoires de travaux publics. « Les enseignants de l'USTHB sont eux-mêmes des spécialistes et leurs avis seront sollicités, mais l'université a privilégié une expertise externe », lit-on dans le communiqué qui ajoute qu'« une première équipe a commencé ses travaux d'expertise dimanche 29 avril ». La même source a ajouté que les associations d'étudiants ont été réunies jeudi dernier (26 avril) et toutes les informations disponibles leur ont été communiquées. L'étudiant Lamine est mort électrocuté dans

un laboratoire, lors d'une séance de travaux pratiques, rappelle-t-on. Tout en renouvelant, au nom de la communauté universitaire, ses condoléances à la famille du regretté Lamine, le rectorat de l'USTHB a rappelé qu'il s'agit du premier drame survenu dans un laboratoire depuis l'ouverture l'université. Par ailleurs, l'USTHB s'est « engagée » à porter à la connaissance de tous, les informations dont elle dispose concernant ce drame. Pour ce qui est des programmes des modules des travaux pratiques, les comités pédagogiques étudieront les modalités de leur achèvement, précise la même source.

DJOUDI À PROPOS DE L'AFFAIRE SANOFI AVENTIS :

## «Pas de transaction avec le groupe français»

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a écarté lundi à Alger tout recours à la transaction dans le règlement de l'affaire du groupe français Sanofi Aventis, poursuivi en Algérie par la justice pour majoration des matières premières importées. « Il faut attendre la décision de justice. C'est le verdict qui va décider de la suite », a déclaré à l'APS M. Djoudi, qui a écarté un règlement du litige par transaction. Le ministre qui s'exprimait en marge de la commission mixte algéro-émiratienne n'a pas précisé cependant si le groupe français avait ou non introduit une demande de transaction et quel sort lui a été réservé. Sanofi Aventis, épinglée par les douanes algériennes dans deux affaires de majoration de valeur, a la possibilité en

vertu de la loi sur les infractions de change de demander une transaction pour mettre fin à l'action publique, a-t-on expliqué de sources douanières. La loi sur les infractions de change 96/22 du 9 juillet 96, modifiée et complétée en 2003 et 2010, stipule qu'un accusé dans des affaires liées au change, doit présenter une demande de transaction dans un délai d'un mois après l'élaboration du PV du constat de l'infraction. La demande doit être présentée au comité national des transactions, présidé par le ministre des Finances, qui peut consentir une transaction et imposer à Sanofi une amende équivalente à quatre fois, au minimum, la valeur des importations, objet de majoration, a-t-on ajouté. Dans tous les cas, la transaction ne fait pas

obstacle à la mise en mouvement de l'action publique lorsque l'infraction se rapporte à une opération de commerce extérieur, dont le montant est équivalent ou supérieur à 500.000 DA ou lorsqu'il est question d'investissements susceptibles de faire découvrir des faits ayant une qualification pénale. L'affaire Sanofi Aventis, dont le verdict sera connu le 2 mai, a révélé au grand jour, l'ampleur des infractions de majoration de valeur dans le commerce extérieur qui ont provoqué un transfert de sommes importantes de devises vers l'étranger. La surfacturation des médicaments a été estimée en 2011 à 94 millions de dollars, selon des chiffres fournis à l'Assemblée nationale par le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès.

PROCÈS EN APPEL DE DJEZZY

## Report de l'affaire au 6 mai prochain

Le procès en appel de l'affaire de l'opérateur de téléphonie mobile, OTA Orascom (Djezzy), accusé d'avoir commis de 2007 à 2009 des infractions d'une valeur estimée à 189 millions de dollars lors du transfert de capitaux vers l'étranger, a été reporté dimanche au 6 mai prochain par la cour correctionnelle d'Alger. Le report du procès a été décidé par le président de la cour, Hallali Tayeb, à la demande de la défense des accusés. Le tribunal de première instance de Sidi M'Hamed avait condamné en mars dernier OTA Orascom (Djezzy), personne morale à une amende de 93 milliards DA et Tamer Mokhtar Mahdi, DG d'OTA Orascom à deux (2) années de prison ferme et à 6 milliards DA d'amende, selon l'avocat de la défense, Me Abdelmadjid Selini. City-Banque, où était domiciliée OTA Orascom et depuis laquelle les transferts des capitaux ont été effectués, a été quant à elle relaxée. Les faits de cette affaire remontent à l'année 2011, suite à une plainte déposée devant la justice par la Banque d'Algérie qui a accusé OTA Orascom de violation de la législation algérienne relative au transfert du change vers l'étranger. La Banque d'Algérie avait découvert, avant cela, que des infractions ont été commises par Djezzy lors du transfert de capitaux vers l'étranger au niveau de City-Banque où elle était domiciliée.



ORGANISATION D'UNE VISIOCONFÉRENCE ENTRE LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES ET VIETNAMIENNES

## D'importantes opportunités de partenariat et de coopération

*La coopération et le partenariat économique et commercial entre l'Algérie et le Vietnam connaissent une évolution ces dernières années, notamment avec les visites de différents ministres et la signature de plusieurs accords d'échanges.*

PAR AMAR AOUIMER

**A**insi, afin de booster les relations entre les entreprises des deux pays, «l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et l'ambassade du Vietnam à Alger organisent, durant la première quinzaine du mois de juin 2012, une visioconférence au siège d'Algex et ce, pour présenter les deux marchés, algérien et vietnamien afin de déceler les opportunités existantes sur chacun des deux marchés et pour permettre aux entreprises des deux pays de faire connaître leurs produits et d'avoir un premier contact avec les entreprises de l'autre pays intéressées par leurs produits», soulignent les responsables de cet organisme chargé de la promotion des exportations.

Aussi, l'Algex invite solennellement les entrepreneurs algériens, tant publics que privés, pour assister à cette visioconférence pour mieux connaître les opportunités offertes par le marché vietnamien, notamment pour ce qui est du secteur agroalimentaire... D'ores et déjà, les opérateurs économiques peuvent postuler à cette ren-



contre en adressant leurs coordonnées en précisant leurs activités d'importation et d'exportation, le secteur d'activité économique et la liste des produits susceptibles d'être exportés sur le marché vietnamien. Depuis l'année 2011, les rapports économiques et les échanges entre l'Algérie et le Vietnam s'accroissent rapidement sachant que l'ambassadeur du Vietnam à Alger, Dô Trong Cuong, multiplie les visites de travail à travers les wilayas du pays afin de détecter des opportunités de coopération et s'imprégner des potentialités existantes. Il a récemment eu une séance de travail avec la Chambre de commerce et d'industrie de la

région de Constantine (CCIR) pour promouvoir les échanges commerciaux et la coopération dans l'envoi des travailleurs, dans le cadre de la mobilité des ouvriers spécialisés et qualifiés.

L'agence d'information vietnamienne rapporte que «le président de la CCIR, Omar Mehsas, a déclaré que les entreprises algériennes souhaitent exploiter les atouts et expériences du Vietnam dans la construction, l'agriculture, l'aquaculture, le textile-habillement et la médecine traditionnelle. Tandis que l'ambassadeur Dô Trong Cuong a mis l'accent sur les atouts du Vietnam dans la construction, la production de matériaux de con-

struction et la main-d'œuvre».

Omar Mehsas a annoncé, selon le média vietnamien, que «les représentants des entreprises algériennes auraient des discussions plus détaillées à l'occasion de la participation de la compagnie générale Viglacera du Vietnam à une exposition internationale sur la construction en mai prochain en Algérie (Batimatec). Aussi, l'Algérie a donné des propositions concrètes pour l'intensification des échanges commerciaux bilatéraux et l'envoi d'experts vietnamiens en Algérie».

Par ailleurs, une délégation d'entreprises algériennes se rendrait vers la fin de l'année au Vietnam pour créer une base de coopération bilatérale à long terme, et ajouta que la CCIR prévoyait d'organiser un forum d'entreprises entre l'Algérie, le Vietnam, la Chine, la Malaisie et l'Indonésie, selon les responsables vietnamiens du commerce extérieur.

L'ambassadeur du Vietnam n'a pas omis de dire que son pays s'est engagé «à aider les entreprises algériennes à venir sonder les opportunités d'investissement et de commerce au Vietnam».

A. A.

### LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION Mise en place progressive d'un réseau commercial pour réguler le marché national

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé lundi à Mila la "mise en place progressive d'un réseau commercial de normes internationales" pour lutter contre la spéculation et protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

S'exprimant au cours d'un point de presse, en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé que ce réseau sera constitué de tous les types de marchés, de gros, de détail, couverts ou non, régionaux et/ou de proximité.

A cette fin, la direction du commerce a indiqué que la wilaya de Mila a bénéficié de deux autorisations-programmes (AP) pour la réalisation de marchés répartis sur 14 communes, au titre des programmes communaux de développement (PCD) des exercices 2011 et 2012, pour une enveloppe globale de 90 millions de dinars. Cette opération est d'ores et déjà entamée par l'aménagement, arrivé à terme, du marché hebdomadaire de la localité de Zeghaia, un chef lieu de commune relevant de la daïra d'Oued Endja, a-t-on constaté. L'inauguration de cet espace de proximité s'étendant sur une surface de 7,8 hectares, et faisant partie intégrante d'un projet prévoyant également la réalisation, sur le même site, d'un abattoir, est tributaire de l'aménagement (actuellement en phase d'étude), du carrefour y menant, jugé dangereux pour les citoyens, a-t-on précisé au ministre. Ce dernier a exhorté les autorités de la wilaya à faire montre de célérité pour ouvrir ce nouveau marché conçu pour abriter 240 lots et contribuer ainsi à absorber le phénomène du commerce informel dans la wilaya.

Dans la même commune, Benbada s'est rendu dans une entreprise de statut privé, spécialisée dans l'exportation de produits agroalimentaires dont l'oignon sauvage, l'escargot, les glands, les châtaignes et les dattes Deglet-Nour.

Selon son gestionnaire, cette entreprise qui emploie près de 450 personnes dont une quarantaine de permanents, a exporté pour plus de 4 millions d'euros de produits vers la France, où elle dispose d'une succursale à Marseille, ainsi que vers l'Italie.

Au chef-lieu de wilaya, le ministre a inspecté un marché couvert, récemment réaménagé, d'une surface de 4.200 m<sup>2</sup> et se composant de 127 locaux, avant de poursuivre sa tournée qui l'a également conduit à Oued El Athmania où il a marqué une halte pour inspecter un terrain de 55 ha proposé pour la réalisation d'un marché de gros d'envergure régionale.

A Chelghoum Laïd, chef-lieu de daïra, le ministre du Commerce a inspecté le marché de gros des fruits et légumes, et deux entreprises spécialisées dans le textile et la transformation du verre.

R. E.

### PARTENARIAT ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

## Plusieurs projets d'investissement et de coopération identifiés

**L'**Algérie et les Emirats arabes unis ont identifié lundi à Alger plusieurs projets économiques de partenariat dans différents secteurs qu'ils comptent prochainement concrétiser, a déclaré lundi à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi. "Il y a eu pour chaque secteur un certain nombre d'accords de partenariat identifiés", a déclaré le ministre en marge de la dixième commission mixte bilatérale algéro-émirat. Dans le secteur des finances, les deux parties ont convenu de consolider leur partenariat par des accords de coopération entre les banques et les établissements financiers des deux pays ainsi qu'avec les Bourses d'Alger et des Emirats arabes unis, a précisé le ministre à la clôture de cette réunion qu'il a présidée avec le ministre émirati

de l'économie, Soltane Ben Said El Mansouri. Selon M.Djoudi, les Emiratis ont également présenté à la Banque d'Algérie, des demandes d'agrément pour quatre banques de ce pays du Golfe. Dans le domaine de la santé, la commission a approfondi l'examen de deux grands projets d'investissement, dont l'un dans les médicaments avec la Pharmacie centrale des hôpitaux qui est "presque finalisé".

Le Groupe pharmaceutique algérien Soidal a également souhaité lors de ces discussions faire associer des partenaires émiratis dans certains de ses projets d'investissements, a fait savoir le ministre. Pour l'agriculture, les deux parties ont travaillé sur deux grands projets dans les produits laitiers, où plusieurs investissements ont été identifiés,

et sur la création de deux fermes pilotes. Le plus grand projet, discuté lors de cette session, est celui de l'énergie solaire entre Sonelgaz et un partenaire émirati, notamment dans la production des panneaux solaires, que les Emirats arabes unis fabriquent avec des partenaires allemands, selon M.El Mansouri.

M.El Mansouri a relevé que la partie émirati a focalisé ses discussions sur l'investissement dans le domaine de l'énergie, notamment dans les industries, qui nécessitent beaucoup d'énergie, comme l'industrie de l'aluminium. Il a indiqué avoir exposé à la partie algérienne des investissements dans le tourisme, l'hôtellerie et les services. La réunion d'Alger, a été sanctionnée par la signature d'un procès verbal des travaux. **R. E.**

### RÉALISATION DE LOGEMENTS

## L'Algérie et l'Afrique du Sud se concertent

**L'**e ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, a formulé le vœu de voir des entreprises de construction sud-africaines participer à la réalisation des programmes de logements prévus dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Lors d'une audience qu'il a accordée à l'ambassadeur de l'Afrique du Sud à Alger, Joseph Kotane, M. Moussa a souhaité que des entreprises sud-africaines spécialisées dans le bâtiment prennent part à ce programme à travers le partenariat avec des entreprises algériennes notamment à la faveur du développement des systèmes de construction efficaces et la garantie du transfert des compétences. Les entretiens ont également porté sur les aspects de coopération dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme avec les partenaires sud-africains lors des rencontres continentales et régionales, organisées par la conférence ministérielle africaine sur l'habitat et l'urbanisme "Shelter Afrique". Après avoir passé en revue les avantages des relations

entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, l'ambassadeur sud-africain a rappelé les étapes phares de la coopération bilatérale dans le domaine de l'urbanisme et des infrastructures de base.

Les deux parties ont convenu de développer le programme d'action qui regroupe des experts des deux pays en vue de définir les axes de coopération. **R. E.**

### INDUSTRIE

## Benmeradi et le ministre émirati de l'Economie évoquent la coopération

**L'**e ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, a reçu lundi à Alger le ministre émirati de l'Economie, Sultan Ben Said Al Mansouri, indique un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, M. Benmeradi "s'est félicité du volume des investissements émiratis en Algérie, notamment dans la mécanique suivant la démarche du partenariat algéro-émirati en association avec des technologues allemands", précise le communiqué. Il a également souligné la nécessité d'orienter les nouveaux investissements communs, toujours suivant la même

démarche avec des partenaires étrangers pour l'accompagnement technologique, vers d'autres filières industrielles dont les études de relance ont été finalisées telles que la chimie, la pharmacie, les matériaux de construction, la manufacture et l'électronique.

De son côté, Al Mansouri a proposé, outre l'encouragement de l'investissement dans les grands projets de mécanique et de métallurgie, d'élargir les investissements aux PME/PMI considérées comme le moteur de développement de l'économie, selon le communiqué.

R. E.



## NAÂMA

**Lancement de plus de 5.100 logements**

Plus de 5.100 logements de différentes formules seront lancés à la fin du mois de mai prochain à travers les communes de la wilaya de Naâma, selon la Direction du logement et des équipements publics (DLEP). Ce programme porte sur 3.111 aides à l'habitat rural dans les petites localités et 2.000 logements sociaux locatifs (LSL) inscrits dans les grands centres urbains, ont précisé les responsables de la DLEP. Une tranche de 855 logements, retenue au titre d'un programme de 2.000 unités inscrites en 2011 et 2012 pour Naâma dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, devra également être lancée à travers neuf communes de la wilaya. Le parc immobilier de Naâma devra être renforcé, avant le mois de juin prochain, par 2.647 logements ruraux, dont les travaux de réalisation sont à un stade avancé. Ce type de construction connaît un large engouement de la part des citoyens, notamment les populations des collectivités rurales et à vocation pastorale de la wilaya. La DLEP fait état de l'octroi à la wilaya de Naâma, entre 2003 et 2012, d'un programme de 20.750 unités rurales, dont 12.345 ont été réceptionnées à la fin de l'année dernière. La wilaya a bénéficié courant de ce mois d'un quota de 500 logements sociaux locatifs à répartir prochainement entre les communes, en fonction des besoins de chacune, ont indiqué les responsables de l'Office de promotion et de la gestion immobilière (OPGI) de Naâma.

## TEBESSA

**2.080 logements pour l'éradication de l'habitat précaire**

Un programme de 2.080 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP a été inscrit pour la wilaya de Tébessa, au titre du quinquennal 2010-2014, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Intervenant dans le cadre d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), le directeur de cet organisme a fait savoir que ces logements, destinés à la résorption progressive de l'habitat précaire dans la wilaya, seront répartis selon les besoins exprimés par chaque commune. La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre du dernier programme quinquennal 2004/2009, de 7.000 unités RHP, dont 5.500 ont été livrées et les autres, soit 1.500 logements, le seront bientôt, a ajouté le directeur de l'OPGI, précisant que 2.500 unités avaient été prises en charge par le programme complémentaire de 2008-2009 et les autres par les programmes RHP. De leur côté, les responsables de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) de Tébessa ont souligné dans leur rapport présenté à cette session, que leurs techniciens ont recensé au 31 décembre 2011 près de 10.000 logements précaires à travers la wilaya dont plus de 7.000 unités menacent ruine, à la suite de l'apparition de fissures sur les constructions, causées par l'instabilité du sol. Ces logements sont pour la plupart des constructions illicites.

## BECHAR

**Modernisation des prestations de la poste**

Plusieurs opérations relatives à la modernisation des prestations de services dans les domaines de la poste et des technologies de l'information et de la communication (PTIC) ont été lancées à travers les 21 communes de la wilaya de Béchar, selon la Direction locale du secteur. Une enveloppe de 739 millions DA est consacrée au financement de ces opérations à la faveur du programme quinquennal 2010-2014. Il s'agit, notamment, de la réhabilitation et la modernisation des conditions de travail et des prestations dans les bureaux de postes et agences postales au niveau de ces collectivités et la réalisation de six nouveaux bureaux de postes et ce, pour un coût global de 346 millions DA. Un montant de 14 millions de dinars a été aussi consacré à l'amélioration des dessertes postales et au soutien des activités annexes. Le secteur des PTIC a aussi engagé une enveloppe de 261 millions DA pour la réalisation d'un nouveau siège de l'Agence nationale des fréquences (ANF) et 74 millions DA au renforcement des capacités d'intervention du plan ORSEC propre au secteur et ce, dans le cadre d'une sécurisation totale des activités des différents centres et unités spécialisés en télécommunications.

APS

## EL-TARF, INONDATIONS

**Début de l'opération d'indemnisation des agriculteurs**

*Dans la wilaya d'El-Tarf, l'opération d'indemnisation des agriculteurs touchés par les intempéries ayant affecté la wilaya en février dernier vient d'être lancée, a annoncé le Directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Kamel Arba.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces indemnités, pour lesquelles l'Etat a dégagé une première enveloppe d'un milliard de dinars, dont la gestion a été confiée à la CNMA, sont ouvertes pour la prise en charge de l'activité agricole pour plus de 3.000 fellahs victimes des inondations qui ont affecté 18 communes déclarées "zones sinistrées" par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locale, souligne l'APS. Présidant une réunion de travail au siège de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'El-Tarf, en présence de tous les services concernés, M. Arba a souligné à cet effet que les agriculteurs touchés par ces intempéries seront indemnisés "en nature (intrants, engrais, modules de serres, petite hydraulique) à hauteur des pertes qui leur ont été occasionnées" et permettra de "sauver la saison agricole en cours". Les indemnités concernent également le traitement préventif de protection phytosanitaire des cultures et de préservation des élevages, la fourniture de plants et de ruches. Dans cette optique, des conventions ont été signées par la CNMA avec la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) portant sur la conduite de travaux de fertilisation, de désherbage et de traitement phytosanitaire au profit des bénéficiaires, ainsi qu'avec l'Entreprise nationale de génie rural



(ENGR) qui devra entamer des travaux de drainage et d'assainissement des terres agricoles. Le même responsable a insisté sur le fait que les indemnités accordées par l'Etat ont trait à la réparation des dommages subis par les exploitations agricoles publiques et privées, liés, notamment, à la perte de cheptels ovin, bovin, caprin et apicole, de structures d'élevage, de petite hydraulique, d'équipements de mécanisation agricole, d'infrastructures et de moyens de stockage, de pépinières de production de plants et de serres. Octroyées "à la suite de l'approbation d'un rapport d'expertise et d'évaluation validé par les services compétents, destiné à la reconstitution des investissements perdus, ces indemnités ne sont en aucun cas remboursables, comme colporté ici ou là par des parties malintentionnées", a ajouté M. Arba. Par ailleurs, ce responsable a mis en exergue "l'engagement par le CNMA d'une procédure de mise en place d'un système de coopératives de services par filière agricole, afin de stimuler la

contraction, par les agriculteurs, d'une police d'assurance pour couvrir leurs activités et faciliter les procédures de remboursement en cas de catastrophes.

Les agriculteurs "peuvent, dorénavant, contracter une assurance contre les inondations auprès de la CNMA et prétendre au remboursement en cas de catastrophe de ce genre, ce qui n'était pas le cas auparavant". Le directeur général de la CNMA a également fait part de la signature "dans les prochains jours", par l'organisme qu'il dirige, d'une convention avec l'Office national de météorologie (ONM) pour la réalisation d'une série de "stations météorologiques spécialisées, pour le secteur agricole". Ces stations diffuseront uniquement, et à titre préventif, un bulletin météorologique spécial-agriculture (BMS-agricole), qui permettra aux fellahs de prendre les dispositions nécessaires pour réduire les effets de certaines calamités naturelles telles que les inondations.

B. M.

## CONSTANTINE, TRAMWAY

**Premiers essais techniques et nouvelles ramifications**

Le tramway de Constantine a subi, lundi ses premiers essais techniques au cours d'une cérémonie officielle qui a été mise à profit pour annoncer de nouvelles ramifications de ce moyen de transport. Le tracé de Constantine-ville du tramway sera renforcé par de nouvelles extensions qui le prolongeront jusqu'à la cité Boussouf, à l'ouest de la ville, en pas-

sant par les cités 5-Juillet et Boudjenana, a-t-on indiqué au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités locales, des représentants des maîtres d'ouvrage et d'œuvre et des travailleurs actuant sur le projet. Les participants à la cérémonie ont effectué, à cette occasion, un voyage "pré-inaugural" de 1,5 km à bord de trois voitures de couleur verte qui les ont conduits de la gare multimodale de la cité Zouaghi jusqu'à la trémie de la localité éponyme. Les essais techniques de la totalité de l'infrastructure pour sa tranche de Constantine, longue de 8,1 km, et qui s'étend depuis le stade Benabdelmalek à la cité Zouaghi, auront lieu "avant la fin de l'année en cours", tandis que ceux du tronçon situé entre Zouaghi et l'université Mentouri sont prévus "le 15 juin prochain". L'entrée en ser-

vice commerciale de ce moyen de transport, destiné à transporter 6.000 personnes par heure, est prévue, quant à elle, pour le "premier trimestre 2013", a indiqué le wali, M. Nouredine Bedoui. Les nouvelles ramifications annoncées à cette occasion vont s'ajouter aux extensions annoncées précédemment et qui vont prolonger le tracé de l'infrastructure de la gare multimodale de Zouaghi vers la nouvelle ville Ali-Mendjeli, puis de cette station vers la ville d'El-Khroub. Un investissement d'un milliard de dinars a d'ores et déjà été consenti pour l'étude de l'extension vers Ali-Mendjeli, selon les responsables du projet qui ont également annoncé que 26 rames sur les 27 devant rouler à Constantine ont été acquises. Le projet du tramway de Constantine, dont la construction a été confiée à une entreprise italienne et la fourniture des rames de transport à une autre française, a été lancé en 2008 pour un coût de 35 milliards de dinars.

APS



TIZI-OUZOU

# Hommage à Farid Ferragui

La ville de Tizi-Ouzou vivra jeudi et vendredi prochains au rythme d'un hommage appuyé qui sera rendu à l'un des chanteurs les plus connus en Kabylie, Farid Ferragui. C'est à l'initiative d'un groupe d'amis et de fans de l'artiste de Taka de Tizi Ghennif que cet hommage pourra être concrétisé. Tout est fin prêt, selon les organisateurs, pour faire de ces deux journées un événement qui sera à la hauteur du parcours riche de Farid Ferragui.

PAR LOUNES BOUGACI

À cet effet, les organisateurs qui agissent à titre individuel ont concocté un programme qui s'étalera sur les deux journées. Il y aura notamment une exposition qui permettra aux visiteurs de découvrir une exposition de tous les articles parus dans la presse sur Farid Ferragui ainsi que les interviews que ce dernier a accordé aux journalistes tout au long de son parcours. Des photos de Farid Ferragui, prises dans plusieurs occasions, seront également exposées, nous confie l'un des initiateurs de l'événement.

Les activités auront lieu aussi bien à la maison de la culture Mouloud-Mammeri qu'au théâtre régional Kateb-Yacine. C'est dans ce dernier qu'aura lieu samedi à partir de 14 h un gala artistique qui clôturera les festivités en présence de pas moins de cent chanteurs algériens, qui ont accepté avec plaisir, d'être présent à l'hommage qui sera rendu à leur ami et confrère Farid Ferragui. Les organisateurs n'ont pas précisé si Farid Ferragui sera appelé à monter sur



scène pour se produire à cette occasion. Mais il sera tout de même sur scène pour répondre aux questions qui lui seront posées par les invités concernant sa carrière, son parcours et sa vie d'artiste, de poète et d'interprète.

On apprend également que l'hommage sera marqué par l'animation de deux conférences débats sur la poésie de Farid Ferragui et son apport à la langue amazighe. Elle seront animées par Youcef Merahi, poète et secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité ainsi que par Saïd Chemakh, docteur en littérature amazighe et enseignant au département de langue et culture amazighes de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.

Farid Ferragui auquel sera rendu hommage ce week-end est un chanteur kabyle qui s'est imposé grâce à sa belle et mélancolique voix mais aussi grâce à sa production artistique de qualité et prolifique. Il a commencé sa carrière en 1982 avec la sortie à Paris et en Algérie de son premier

album, *A yul ig bghan tulas*. Puis, il poursuit son travail de titan et produit régulièrement des albums où aucune place n'est laissée au hasard ou au bricolage. Il a enregistré des chansons, devenues de vrais chefs d'œuvres et des hymnes à l'amour.

Ses chansons ont bercé des générations, Farid Ferragui est surtout apprécié pour ses chansons d'amour qui sont très profondes. Durant toute sa carrière, Farid Ferragui, qui s'est beaucoup inspiré de Farid El-Atrache, notamment sur les plans vocal et musical, n'a pas cessé d'animer des spectacles dans plusieurs wilaya du pays et en France où il compte aussi des milliers de fans parmi notre émigration.

En plus de l'amour, Farid Ferragui a chanté sur une multitude d'autres sujets dont l'Algérie, la société kabyle, les droits de la femme, les parents, la vie, la souffrance...

L. B.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE

## Smaïl Yefsah ressuscité



La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou et la maison de la culture de la même ville ont choisi la Journée mondiale de la liberté de la presse pour rendre hommage à l'un des journalistes les plus célèbres, victime de la tragédie algérienne, Smaïl Yefsah. A cet effet, plusieurs activités auront lieu demain, jeudi à cette occasion et elles ont toutes trait à Smaïl Yefsah. Le programme de la direction de la culture annonce l'ouverture d'une exposition à partir de 10 h où le public découvrira des articles de presses, des photos, des écrits personnels du regretté Smaïl Yefsah mais aussi des projections. Ces activités se tiendront au niveau du hall de la maison de la culture. Parallèlement, une lecture de la biographie de Smaïl Yefsah s'ensuivra puis la

projection d'un film-documentaire sur la vie et le parcours journalistique de feu Smaïl Yefsah. Pour la même occasion, les organisateurs annoncent la tenue d'un récital poétique au niveau de la salle du petit théâtre. Il sera suivi d'une table ronde de témoignages qui seront donnés par les membres de la famille du défunt, des confrères et des amis.

En milieu d'après-midi, le public aura droit à une conférence-débat sur la liberté de la presse à l'épreuve de l'ère numérique. La communication sera animée par Nassim Bouguetaya, enseignant au département des sciences de l'information au pôle universitaire de Tamda (Tizi-Ouzou). Enfin, il sera procédé à une projection du film-documentaire sur la liberté d'expression réalisé par Hocine Redjala.

Pour la journée de vendredi, un départ collectif est prévu au niveau de la maison de la culture de Tizi-Ouzou pour le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de Smaïl Yefsah au village Tala Amara dans la commune de Tizi Rached.

L. B.

BOUDJIMA

## De l'eau, SVP !

Le calvaire de la population de la commune de Boudjima n'a pas cessé. Le problème d'alimentation en eau potable n'a pas encore été réglé et les citoyens de cette commune de plus de 20.000 habitants ne cessent d'endurer le martyre. Les maintes démarches entreprises auprès des autorités concernées ont fini par éreinter les représentants des comités des villages de cette commune dont aucun n'est épargné par le manque de ce liquide vital qui tend à s'exacerber à la veille de l'été. Pourtant, mille et une promesses ont été données aux représentants de la population. On a même rassuré ces derniers que le problème serait définitivement pris en charge avec la mise en service du barrage de Taksebt situé à un jet de pierre de cette localité. Mais quand il s'agit du problème d'eau potable à Boudjima, une chose promise par les autorités n'est pas forcément une chose due. Le paradoxe, c'est qu'en dépit du fait que l'eau ne coule des robinets qu'une fois tous les mois dans les meilleurs des cas, les ménages reçoivent régulièrement des factures pour procéder au règlement de leurs consommations imaginaires.

Certains foyers ont reçu de la part de l'Algérienne des eaux une facture de pas moins de huit mille dinars contre aucune goutte d'eau. Une vieille femme, avec sa naïveté naturelle, a dit au représentant de l'Algérienne des eaux qui lui remettait la facture : « Cette fois-ci, la facture est arrivée avant l'eau ! ». Cette réaction d'une femme qui ignore tout du fonctionnement bureaucratique algérien illustre on ne peut mieux la situation guère reluisante qui prévaut dans la commune de Boudjima. Tous les villages, sans exception aucune, sont touchés par ce problème crucial, à l'instar de Afir, Isseradjén, Yafadjène, Tarihant, Agouni Oufekkous, Yaskrene, Agouni Hamiche et Tikaatine.

L. B.

TIGZIRT

## La route dans un piteux état

La Route nationale reliant le chef-lieu de la daïra de Tigzirt vers le chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, via Makouda est dans un piteux état, avons-nous constaté de visu. L'état de cette route très fréquentée est dégradé dans plusieurs endroits.

Cette situation a été générée par les pluies diluviennes et les neiges du mois de février dernier. Les citoyens et les usagers s'étonnent en revanche pourquoi tout ce retard mis dans le lancement des travaux de réfection des tronçons routiers touchés.

La conduite dans de telles conditions expose les chauffeurs à des dangers réels particulièrement la nuit où l'on est surpris à plus d'une reprise par des endroits où la chaussée très dégradés. Le même constat est à établir concernant la route reliant Tigzirt à la commune de Boudjima par le village d'El Kelâa. Il faut vraiment beaucoup d'efforts aux automobilistes pour pouvoir rallier leur destination dans de telles conditions. Cette situation est déplorée au moment où les prix des transports public des voyageurs ont connu des hausses considérables.

L. B.



## EMIRATS

**Washington déploie des avions de chasse furtifs F22**

Les Etats-Unis ont déployé des avions de chasse furtifs F22 aux Emirats arabes unis, ont annoncé, lundi, des responsables américains.

Ces responsables, cités sous couvert d'anonymat, n'ont pas précisé combien de F22 avaient été envoyés sur la base aérienne d'Al Dhafra. Une porte-parole de l'armée de l'air américaine a confirmé qu'un certain nombre de ces avions avaient été déployés dans la région, sans, cependant mentionner la base.

"L'armée de l'Air américaine a déployé des F22 (dans la région). De tels déploiements renforcent les relations entre les armées, contribuent à la promotion de la sécurité régionale et améliorent les opérations aériennes conjointes", selon le major Mary Danner-Jones.

Le porte-parole du Pentagone, le capitaine de vaisseau John Kirby, a indiqué, pour sa part, à des journalistes que ce déploiement "était tout à fait normal", dans la mesure où il correspond à un ajustement des forces américaines dans la région après le retrait du contingent américain d'Irak.

Le déploiement de ces avions intervient sur fond de résurgence de la tension entre les Emirats et l'Iran après une visite, le 11 avril, du président Mahmoud Ahmadinejad à Abou Moussa, l'une des trois îles du Golfe au centre d'un litige territorial entre les deux pays.

Cette visite a été dénoncée comme une provocation par les Emirats et le Conseil de coopération du Golfe (CCG - Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar).

Téhéran a pris le contrôle d'Abou Moussa et des deux Tomb en novembre 1971 après le départ des forces britanniques du Golfe précédant l'indépendance des Emirats.

APS

## BIRMANIE

**Rencontre Ban Ki moon-Aung San Suu Kyi**

Le secrétaire général de l'Onu, qui rencontrait mardi Aung San Suu Kyi pour la première fois, a salué le sens du compromis de l'opposante, qui a accepté de mettre fin à une impasse politique pour prêter son serment de députée et intégrer, enfin, le Parlement.

"Les véritables dirigeants font preuve de flexibilité pour la cause supérieure du peuple", a estimé Ban lors d'une conférence de presse à l'issue de leur entretien à Rangoun.

"C'est ce qu'elle a fait (...) et j'admire et respecte vraiment sa décision", a-t-il ajouté, rendant hommage au "symbole" que représente Suu Kyi pour son pays depuis son entrée en politique, en 1988.

Lundi, la lauréate du prix Nobel de la paix avait annoncé qu'elle acceptait finalement de prêter serment, devant un Parlement dominé par les militaires et ses alliés, de "sauvegarder" la Constitution de 2008.

Le texte, qui arrose d'immenses pouvoirs à l'armée, avait été adopté par référendum dans des conditions controversées, une semaine après le passage du cyclone Nargis (138.000 morts ou disparus).

L'opposante a fait de sa réforme une de ses priorités et a tenté d'obtenir que les nouveaux députés ne promettent que de la "respecter" et non de la "sauvegarder".

## MALI, APRÈS DES TROUBLES VISANT À DESTABILISER LE PAYS

**Fin des combats à Bamako**

Un représentant de l'ex-junte malienne est apparu mardi 1er mai, peu après 5 heures 30 à la télévision nationale, pour "rassurer" la population, affirmant que la situation était "sécurisée" à Bamako après des "attaques" visant, selon lui, à "déstabiliser le processus de retour à l'ordre constitutionnel".

Entouré de quelques militaires plus âgés, le jeune homme a accusé "des individus mal intentionnés d'avoir attaqué l'aéroport, l'ORTM [radio-télévision malienne] et la caserne de Kati [quartier général de l'ex-junte] afin de déstabiliser le processus de retour à l'ordre constitutionnel normal". "Tous ces endroits sont sécurisés", a-t-il assuré, avant de faire état d'arrestations.

Dans une déclaration en français, il a affirmé que les "attaques" de la nuit avaient été perpétrées par des éléments étrangers soutenus par des "forces obscures qui sont actuellement détenues". "Tous les individus mal intentionnés impliqués dans ces actes seront activement recherchés et poursuivis", a-t-il dit.

Quelques instants avant cette déclaration télévisée, le chef de l'ex-junte malienne, le capitaine Amadou Toumani Touré (ATT), avait affirmé, dans un message écrit diffusé par la télévision, "maîtriser la situation" à Bamako, qui semblait pourtant extrêmement confuse.

Pendant plusieurs heures, des affrontements ont opposé ses partisans à la garde présidentielle loyale à Amadou Toumani Touré (ATT). Des sources concordantes et des témoins avaient affirmé en début de nuit que l'ORTM, mais aussi l'aéroport de Bamako, étaient passés sous le contrôle des Bécets rouges fidèles à l'ancien président ATT. Des membres du personnel de l'aéroport, cités par le site d'information en ligne Malijet, avaient même affirmé que plusieurs avions avaient atterri à l'aéroport. L'intervention des partisans de l'ex-junte à la télévision semble confirmer que les combats contre les forces loyalistes ont tourné en faveur des ex-putschistes. Selon tous les témoignages, les combats semblent s'être concentrés au milieu de la nuit autour du camp militaire de Kati, quartier général de l'ex-junte au pouvoir situé à 15 km de la capitale. La route entre Bamako et le camp de Kati a



été fermée à la circulation dans la nuit par des éléments des forces loyalistes qui, selon des sources diplomatiques régionales, encerclaient la ville-garnison. Les rebelles touareg et leurs alliés, notamment, ont profité de la confusion régnant à Bamako pour s'emparer de toute la moitié nord du pays. Par la suite, la junte a nommé un gouvernement provisoire en vue de rétablir à terme l'ordre constitutionnel, mais les capitaines au pouvoir ont contrarié un plan avancé par la Cédéao visant à dépêcher au Mali une force de plus de trois mille soldats chargés de superviser la transition.

**Les partisans de l'ancien régime malien se sont soulevés à Bamako**

La garde présidentielle fidèle au président déchu Amadou Toumani Touré a affronté, lundi dernier, les forces de la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat du 22 mars au Mali pour tenter de s'emparer d'une partie de Bamako, ont rapporté des

témoins et un responsable de la junte. Des fusillades nourries ont éclaté à proximité d'un pont stratégique sur le fleuve Niger et aux abords du bâtiment de la radio-télévision publique, ont affirmé des témoins. Par la suite, les tirs ont diminué d'intensité près du pont où l'on a aperçu des Bécets rouges de la GP quitter le secteur.

D'après un autre témoignage, des tirs se poursuivaient près de la radio-télévision d'Etat qui continue, toutefois, à émettre.

Un porte-parole de la junte a expliqué qu'il s'agissait d'une tentative de contre-coup d'Etat de la part de militaires fidèles au président renversé et contraint à l'exil.

Par la suite, la junte a nommé un gouvernement provisoire en vue de rétablir à terme l'ordre constitutionnel mais les capitaines au pouvoir ont contrarié un plan avancé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest visant à dépêcher au Mali une force de plus de 3.000 soldats chargés de superviser la transition.

R. I. Agence

## SYRIE,

**Neuf morts au moins dans un double attentat à Idlib**

Un double attentat a fait au moins neuf morts, essentiellement dans les rangs des forces de l'ordre, ainsi qu'une centaine de blessés lundi à Idlib, dans le nord de la Syrie, rapporte la presse officielle.

Les déflagrations, qui mettent à nouveau à mal la trêve censée être entrée en vigueur le 12 avril, ont endommagé les bâtiments alentour et la chaussée, montrent les images diffusées par la télévision publique. Les médias officiels ont, en outre, relayé la colère exprimée par certains habitants de ce foyer de la contestation antigouvernementale.

Un représentant de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme a parlé de vingt morts. Les attentats visaient, selon lui, des antennes locales des services de renseignement des forces aériennes et terrestres, deux des clés de voûte du régime de



Bachar al Assad. Des observateurs de l'Onu déployés pour veiller au respect du cessez-le-feu se sont rendus sur les lieux. Le général norvégien Robert Mood, chef de la mission, a été informé des "violations (du cessez-le-feu) commises par l'opposition armée", a déclaré Djihad Makdissi, porte-parole du ministère syrien des Affaires étrangères.

Samedi, l'attaque d'une unité militaire par des hommes arrivés à bord de canots pneumatiques avait fait plusieurs morts près de Lattaquié et, le lendemain, le siège damascène de la Banque centrale avait été la cible de tirs de roquettes qui n'ont fait que quelques dégâts.

Un mouvement islamiste baptisé Front al Nusra a, en outre, revendiqué l'attentat suicide qui a fait neuf morts vendredi dans la capitale.

R. I. /Agence



FINANCEMENT ILLÉGAL DE LA CAMPAGNE DE NICOLAS SARKOZY DE 2007

# Mediapart, le trouble-fête de la campagne ?

*Le parquet de Paris a ouvert, lundi, une enquête préliminaire de police sur les accusations de financement illégal de la campagne de Nicolas Sarkozy de 2007 par le régime de Mouammar Kadhafi en Libye, vivement contestées par le président-candidat.*

Cette affaire envenime la campagne présidentielle à deux jours du débat télévisé entre les deux candidats et à six jours du second tour pour lequel le socialiste François Hollande est le favori des sondages.

L'ouverture de la procédure, confiée au directeur régional de la police judiciaire, a immédiatement suivi la plainte déposée par le chef d'Etat sortant contre deux journalistes et le directeur de publication du site d'informations Mediapart pour "faux, usage de faux, recel de faux et publication de fausses nouvelles", rapporte l'agence Reuters.

Cette qualification, préférée à celle de la diffamation, va amener la police à s'intéresser au fond du problème et donc à la véracité éventuelle du document publié samedi par Mediapart, portant ce qui est présenté comme la signature du patron des services secrets libyens de l'époque, Moussa Koussa.

Le site l'a présenté comme une note des autorités libyennes formalisant un accord pour un appui à la campagne de Nicolas Sarkozy de 2007 pour un montant de cinquante millions d'euros.

Mediapart dit avoir obtenu ce document "d'anciens hauts responsables du pays" qui ne sont pas nommés.

Sur France 2 lundi matin, le président français a parlé de manipulation. "Ce document est un faux grossier (...) tout simplement parce que les deux personnes en Libye censées avoir envoyé ce document et le recevoir l'ont démenti", a dit Nicolas Sarkozy en accusant une nouvelle fois Mediapart d'être une "officine".

## Négations des interressés libyens

Exilé au Qatar, Moussa Koussa a nié dans plusieurs médias être le signataire de ce document. Nommé aussi, Bachir Saleh, autre ex-dignitaire du régime Kadhafi censé en avoir été le "trésorier", a publié un communiqué via son avocat Pierre Haïk à Paris, où il est réfugié. Il dit que la note



est mensongère.

Bachir Saleh vit à Paris alors qu'un avis de recherche des autorités libyennes a été diffusé par Interpol. Il a un passeport diplomatique du Niger et bénéficie de l'immunité diplomatique, a dit sur RTL lundi le Premier ministre, François Fillon, qui assure que le gouvernement français n'a pas connaissance de l'existence d'un mandat d'arrêt contre lui.

Nicolas Sarkozy a tenté d'éloigner l'accusation en rappelant que la France avait fait la guerre en Libye en 2011.

"Vous croyez vraiment qu'avec ce que je lui ai fait, M. Kadhafi m'a fait un virement ? Pourquoi pas un chèque endossé, c'est grotesque", a-t-il dit.

La France a été un des fers de lance dans la guerre contre le régime Kadhafi en 2011, mais auparavant, en 2007, le leader libyen avait été reçu en grande pompe à Paris. Des accords avaient été signés prévoyant, notamment, la vente possible d'une centrale nucléaire, ce que le chef d'Etat français a contesté pendant la campagne.

Mediapart appuie ses accusations, outre cette supposée note libyenne, sur un autre document publié début mars, une note censée avoir été rédigée par un témoin devenu enquêteur privé, Jean-Charles

Brisard, rapportant les supposés propos d'un deuxième homme.

Il y a aussi les déclarations à Mediapart et à la presse de l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine, qui a joué un rôle d'intermédiaire économique entre la Libye et la France à l'époque où Kadhafi était en place, jusqu'à l'insurrection qui devait conduire à sa mort le 20 octobre.

Ziad Takieddine assure qu'il juge crédible les faits, tout en expliquant n'avoir pas d'information directe. Il est mis en examen dans d'autres affaires où il dénonce un supposé "système de corruption" qu'il impute à des proches de Nicolas Sarkozy. Le candidat socialiste, François Hollande, a estimé que la justice devait être saisie au sujet de cette note. "C'est à la justice d'être saisie. Si c'est un faux, eh bien le site sera condamné, et si ce n'était pas un faux, à ce moment-là, il y aurait des explications à fournir", a-t-il dit sur Europe 1.

## Le site publie «la preuve» du financement illégal

Le site Internet Mediapart a publié samedi 28 avril une note des services secrets libyens signée par son chef de l'époque, Moussa Koussa, qui explique que le gou-

vernement libyen aurait décidé «d'appuyer la campagne électorale» de Nicolas Sarkozy pour la présidentielle de 2007 dès 2006 pour un «montant de 50 millions d'euros». La note ne «précise pas si un tel financement a effectivement eu lieu», souligne *Le Monde*.

Moussa Koussa y ajoute que l'accord est consécutif au «procès-verbal de la réunion tenue le 6/10/2006, à laquelle ont participé, de notre côté, le directeur des services de renseignements libyens (Abdallah Senoussi) et le président du Fonds libyen des investissements africains (Bachir Saleh), et du côté français, M. Brice Hortefeux et M. Ziad Takieddine».

Mediapart publie depuis plusieurs mois les résultats de ses enquêtes autour des relations entre l'homme d'affaires Ziad Takieddine et des hommes politiques très proches de Nicolas Sarkozy. Le site avait, notamment, dénoncé l'été dernier une commission de 4,5 millions d'euros versée à Takieddine avec l'appui du ministère de l'Intérieur en 2007 sur la vente de matériel de surveillance et de brouillage électronique à la Libye, des faits qui «engagent bien évidemment la responsabilité de l'ancien ministre de l'Intérieur et actuel président de la République, Nicolas Sarkozy», selon Mediapart. Or les commissions sur de tels contrats sont interdites depuis 2000.

Plus récemment, le site avait concentré ses recherches autour des soupçons de financement illégal de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. En mars 2011, Saïf al-Islam Kadhafi, le fils du dictateur, avait déjà affirmé que le régime avait financé la campagne de Nicolas Sarkozy : «Il faut que Sarkozy rende l'argent qu'il a accepté de la Libye pour financer sa campagne électorale. C'est nous qui avons financé sa campagne, et nous en avons la preuve. Nous sommes prêts à tout révéler. [...] Nous avons tous les détails, les comptes bancaires, les documents et les opérations de transfert. Nous révélerons tout prochainement.»

R. I. / Reuters

PLAINTÉ AU CIVIL DE NAFISSATOU DIALLO CONTRE DSK

## Le juge new-yorkais va rendre sa décision

Un juge new-yorkais doit annoncer mardi s'il accepte de classer ou non la plainte au civil déposée contre Dominique Strauss-Kahn par la femme de chambre qui l'accuse d'agression sexuelle, une décision capitale pour lui comme pour elle.

Près d'un an après les faits, et alors qu'un journaliste américain a fait ressurgir ces derniers jours, en pleine campagne électorale française, la théorie du complot politique, la décision écrite du juge Douglas McKeon sera rendue publique sur internet mardi en milieu de matinée à New York. Si le juge du Bronx, qui avait entendu les avocats des deux parties le 28 mars,



accepte de classer la plainte, comme le lui ont demandé les avocats de DSK qui ont mis en avant l'immunité "absolue" de l'ancien patron du Fonds monétaire international, c'en sera fini des ennuis judiciaires de Dominique Strauss-Kahn à New York dans l'affaire Diallo.

Si à l'inverse le juge refuse, sa décision ouvrira la voie aux préparatifs d'un procès civil, avec jury populaire.

Les avocats des deux parties peuvent, cependant, faire appel de sa décision, et les avocats de DSK ont déjà évoqué cette possibilité s'ils n'obtiennent pas gain de cause.

La plainte au civil, déposée le 8 août

dernier, vise à obtenir des dommages et intérêts d'un montant non précisé pour Mme Diallo.

Si le procès civil va de l'avant, DSK devra probablement répondre sous serment aux avocats de Mme Diallo, qui veulent connaître sa version des faits sur ce qui s'est passé dans la suite du Sofitel.

Mais depuis des mois, les avocats de l'ancien chef du FMI affirment qu'il ne peut être poursuivi au civil, car il bénéficiait, selon eux, d'une "immunité absolue", "y compris pour des actes commis à titre personnel", en vertu d'une convention sur les agences spécialisées adoptée par les Nations unies en 1947.



LA VARICELLE

## Une maladie à caractère épidémique

La varicelle est une maladie très contagieuse causée par le virus varicelle-zona (VZV), transmissible par contact direct avec les cloques d'une personne infectée ou par les voies respiratoires. Elle cause des épidémies qui, dans les pays tempérés, ont généralement lieu à la fin de l'hiver et au début du printemps.

La période contagieuse commence de 24 à 48 heures avant l'apparition des rougeurs et dure environ une semaine, jusqu'à ce que les cloques soient sèches et forment une croûte. En raison de la contagion, il faut parfois garder l'enfant à la maison, selon la politique de l'école ou de la garderie qu'il fréquente.

En général, les personnes qui ont eu la varicelle durant leur enfance ont fabriqué des anticorps qui les protègent contre cette maladie pour le reste de leur vie. Toutefois, le virus varicelle-zona n'est pas complètement éliminé du corps. En effet, il se réfugie dans les nerfs, où il entre en dormance. À cet endroit, il est hors d'atteinte du système immunitaire. Mais dans certaines conditions, il peut se réactiver, migrer le long des nerfs jusqu'à la peau, puis causer le zona.

Dans la plupart des cas, la varicelle est une maladie bénigne. La complication la plus fréquente est une infection des lésions de la peau par des bactéries, appelée surinfection bactérienne, qui peut se produire lorsque l'enfant se gratte, par exemple.

Elle est généralement sans gravité, sauf dans les rares cas où l'infection est causée par une bactérie du genre streptocoque. Les bébés, les femmes enceintes et les personnes dont le système



immunitaire est affaibli peuvent être atteints de complications plus graves s'ils contractent la varicelle, comme une pneumonie ou, dans de rares cas, une encéphalite.

En outre, chez les femmes enceintes, si la varicelle survient par exemple au cours des 4 premiers mois de la grossesse, elle peut causer des malfor-

mations chez le fœtus (dans 1 % à 2 % des cas). Chez une personne qui a été en contact avec le virus, les symptômes apparaissent généralement dans les 14 à 16 jours suivant la contamination. Durant une période de 5 ou 6 jours au plus : une légère fièvre; des éruptions de boutons rouges, qui ressemblent à des piqûres d'insectes, parfois réparties

sur tout le corps (même les muqueuses); les boutons se transforment en petites cloques rondes, remplies d'un liquide clair;

des démangeaisons. Au bout de quelques jours, au fur et à mesure de leur apparition, les cloques sèchent et forment une croûte. À ce moment et elles ne sont plus contagieuses.

MESURES PRÉVENTIVES

## Eviter l'aggravation et les complications



Inciter les enfants à ne pas gratter leurs boutons. Couper les ongles et laver régulièrement les mains des enfants pour éviter qu'une autre infection de la peau apparaisse, s'ils se grattent.

Les personnes qui risquent davantage d'avoir des complications, comme les femmes enceintes qui n'ont jamais eu la varicelle et les gens dont le système immunitaire est affaibli, ont davantage à éviter les contacts physiques avec les enfants atteints de même qu'avec les personnes atteintes du zona (en période de crise seulement), car ces personnes peuvent aussi transmettre le virus de la varicelle.

Enfants de moins de 12 ans  
Chez les enfants de moins de 12 ans, la maladie est habituellement bénigne et suit son cours en une dizaine de jours. Il faut les garder à la maison s'ils

ne se sentent pas bien (Voir la section Sites d'intérêt), leur permettre de dormir beaucoup, et veiller à ce qu'ils ne s'infectent pas en grattant les vésicules. Si l'infection se déclare, cela pourrait nécessiter des antibiotiques.

Pour soulager les démangeaisons : des bains d'eau tiède suivis d'une application de calamine; dans certains cas, le

médecin peut aussi prescrire des antihistaminiques. L'application de compresses d'eau froide sur les lésions aide aussi à soulager les démangeaisons.

Si l'enfant semble souffrir ou si la fièvre est élevée, il faut voir un médecin.

Pour les nouveau-nés et les enfants dont le système immunitaire est affaibli, le médecin prescrit généralement un médicament antiviral.

Sont considérées comme personnes à risque, les personnes ayant un système immunitaire affaibli sans antécédents de varicelle, les femmes enceintes sans antécédents de varicelle qui sont exposées au virus, certains prématurés et les nouveau-nés dont la mère a contracté la varicelle au cours des 5 jours qui précèdent ou des 2 jours qui suivent l'accouchement.

FEMMES ENCEINTEES ET VARICELLE

### De graves séquelles pour le fœtus

La varicelle est avant tout une maladie infantile, et il est important de rappeler que 95 % de la population à l'âge adulte est immunisée. Les femmes enceintes ne sont, par conséquent, que rarement touchées. Heureusement, car au-delà des complications pulmonaires pour la mère, cette maladie peut entraîner de graves séquelles chez le fœtus. Si vous avez déjà eu la varicelle, vous ne risquez rien. Dans le cas contraire, évitez de fréquenter les crèches et les petits malades. Ce qui n'est pas toujours évident puisque les enfants sont contagieux deux jours avant l'apparition des premiers boutons...

Si malgré ces précautions, vous avez été en contact avec un enfant atteint de varicelle, contactez votre médecin. Il vous prescrira immédiatement une recherche d'anticorps. Cette simple prise de sang permettra de vérifier si vous êtes immunisée ou non. De nombreuses adultes ne se souviennent pas d'avoir contracté la maladie dans leur enfance, alors qu'ils sont pourtant déjà protégés.

La varicelle peut donner lieu à des complications extrêmement graves chez les adultes. Parmi elles, la pneumonie est la plus redoutée. Mettant la mère en danger, cette complication peut également entraîner un manque d'oxygène pour le fœtus. Mais le risque principal pour votre enfant est la transmission materno-fœtale du virus.

Le début et la fin de grossesse sont les périodes les plus dangereuses. On distingue le risque de varicelle congénitale, contracté entre la 8e semaine et la 24e semaine d'aménorrhée, du risque de varicelle néonatale qui survient dans les trois semaines précédant l'accouchement. Entre ces deux périodes, cette maladie est anodine.



Avant 24 semaines d'aménorrhée, le risque de contamination du fœtus est estimé à 8 %, et dans 2 % des cas, cette contagion donne lieu à une varicelle congénitale également appelée varicelle foetale. Si les risques sont faibles, ils sont graves : malformations, anomalies cutanées (cicatrices), lésions neurologiques (microcéphalie, hydrocéphalie...), problèmes de développement musculaires ou squelettiques, lésions ophtalmiques ou encore retard de croissance intra-utérin.

La varicelle néonatale est contractée par la mère dans les trois semaines précédant l'accouchement. On observe alors une transmission à l'enfant dans 25 et 50 % des cas. Plus la mère contracte la maladie tôt avant l'accouchement, moins les conséquences seront lourdes pour le bébé. Si la naissance survient moins de 5 jours après le début de l'éruption maternelle, le risque d'atteinte pulmonaire de l'enfant est très important. La varicelle est alors associée à un risque de mortalité de 20 à 30 %. C'est pourquoi les médecins redoutent l'accouchement durant cette phase aiguë et essaient de retarder le travail à l'aide de médicaments.

Alors si vous envisagez de faire un enfant et que vous n'êtes pas immunisée, parlez à votre médecin. Il est peut-être préférable de vous faire vacciner. Et une fois enceinte il sera trop tard pour y penser...

Source doctissimo

DOCTEUR LARBI MARICHE, PÉDIATRE, AU MIDI LIBRE

## «La varicelle peut être source de complications»

Le docteur Larbi Mariche nous apporte quelques explications sur cette maladie infantile bénigne mais qui peut être grave dans certains cas.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

**Qu'est-ce que la varicelle ?**

La varicelle est une maladie infectieuse contagieuse de la petite enfance due au virus varicelle zona (VZV) qui se transmet par voie respiratoire (aérienne) d'où la relative inefficacité des "mises en quarantaine", comme elle peut se transmettre par contact direct avec les boutons

**Comment se manifeste-t-elle ?**

Après une période d'incubation silencieuse qui dure environ 15 jours, apparaissent des maux de tête et/ou de ventre suivis, 24 à 48 heures après, par l'éruption de boutons rouges qui se transforment rapidement en vésicules caractéristiques avec une température qui avoisine les 38,5° (excepté 40°). L'éruption va s'étendre à tout le corps y compris le cuir chevelu, la bouche (aphtes), les yeux, les parties génitales. La maladie évolue en 2 ou 3 poussées successives sur une semaine à 10 jours ; l'enfant est nerveux, irritable, dort mal et se gratte.

**Quel est l'âge susceptible pour un enfant de contracter cette maladie ?**

Il semble que l'âge idéal de la contamination se situe entre 1 et 2 ans, mais la maladie peut toucher toutes les tranches d'âge.

**Un adulte peut-il être contaminé par un enfant malade ?**

La contamination de l'adulte est possible s'il n'a pas présenté la maladie au cours de son enfance. De plus, la varicelle à cet âge est beaucoup plus virulente avec générale-

ment des symptômes plus forts et il n'est pas rare de voir des adultes hospitalisés.

**Quelles sont ses complications ?**

Quoique c'est une maladie bénigne, elle peut cependant avoir de graves complications, engendrer une surinfection bactérienne des boutons, une pneumonie, une méningo-encéphalite, une ataxie, une hépatite, arthrite, une infection invasive par le streptocoque du groupe A, varicelle hémorragique (patients immunodéprimés), syndrome de REYE (atteinte sévère du foie avec signes neurologiques ; vomissements ; irrégularités respiratoires ..... ) et des cicatrices disgracieuses surtout sur le visage

**Quelles sont les mesures pour prévenir l'aggravation et les complications ?**

La varicelle ne nécessite pas de mesures préventives spécifiques, elle est très contagieuse, surtout les 10 jours qui précèdent l'éruption, donc à l'apparition des premiers boutons, il est déjà trop tard pour protéger l'environnement. Cependant, il faut éviter le recours à l'aspirine et l'ibuprofène qui peuvent entraîner un syndrome de REYE comme il faut éviter le talc anti-démangeaisons et couper et limer les ongles de votre enfant pour éviter qu'il arrache les croûtes.

**Est-elle une maladie réapparaissante ?**

C'est une maladie fréquente qui sévit sous forme d'épidémie en général les mois d'hiver et au printemps.

**Y a-t-il un traitement contre ce virus ?**

Il n'existe pas de traitement à proprement dit contre le virus de la varicelle. Ainsi donc, le traitement



sera purement symptomatique est repose sur les mesures suivantes :

- repos (éviter l'école jusqu'à guérison) pendant 10 à 15 jours.
- désinfectez les vésicules éclatées 2 fois par jour avec un produit antiseptique non piquant et incolore.
- lutter contre les démangeaisons (prurit) par le recours à un sirop antihistaminique (utilise contre les allergies)
- lutter contre la fièvre par des antipyrétiques à base de paracétamol (doliprane, efferalgan, etc.)

**Faut-il vacciner tous les enfants ?**

La vaccination n'est pas obligatoire à l'heure actuelle ni en Algérie ni en France pour toute la population pédiatrique, cependant elle est obligatoire pour les enfants souffrant d'un grave déficit immunitaire (type VIH) car, chez eux, cela entraînerait de graves séquelles. La vaccination systématique contre la

varicelle instituée aux Etats-Unie (USA) depuis 1995 a permis de réduire la mortalité liée à cette virose.

**Peut-on se protéger de cette maladie infantile ?**

Puisque la voie de transmission de la maladie est aérienne donc la protection contre une éventuelle contagion est très difficile

**Que risque une femme enceinte exposée au virus de la varicelle ?**

La maladie peut se révéler dangereuse pour la femme enceinte et sur son bébé surtout si elle n'a jamais eu la varicelle. Si la mère présente une varicelle les 4 jours qui précèdent l'accouchement le risque d'atteinte du nouveau-né est très élevé.

**Les boutons causés par la maladie peuvent-ils laisser des cicatrices indélébiles ?**

C'est la surinfection importante des boutons qui peut entraîner des cicatrices, mais heureusement ces cicatrices ne sont pas si fréquentes

**A partir de quel moment cette maladie n'est plus contagieuse ?**

L'enfant malade ne sera plus contagieux à partir du stade où toutes les vésicules se soient transformées en croûtes ; dès la fin des croûtes, donnez un bain rapide à votre enfant dans une eau tiède additionnée d'un savon désinfectant, rincez-le ensuite soigneusement ; tournez la page puisque la maladie donne une immunité est dite : voilà, une bonne chose est faite.

O. A. A.

### COMMENT RÉDUIRE LES DÉMANGEAISONS Remèdes de grand-mère

**Première recette : l'avoine**  
L'efficacité de l'avoine est reconnue pour soulager les démangeaisons de la peau qui accompagnent certaines maladies cutanées. Elle s'utilise par voie externe, dans un bain.

**Dosage**  
Mettre environ 2 tasses de flocons d'avoine dans une pochette en mousseline et faire bouillir dans un litre d'eau pendant quelques minutes. Presser la pochette et verser tout le liquide dans l'eau du bain. Utiliser la pochette pour se frictionner. On peut aussi broyer les flocons d'avoine puis les ajouter dans l'eau du bain.

**Deuxième recette : le bicarbonate de soude :**  
- Une demi-tasse à une tasse de bicarbonate de soude ajoutée à l'eau du bain ;  
- Du gel d'aloès en application topique ;  
- De l'achillée millefeuille.



GROUPE "LA-FA-MI-DIESE"

## Mise sur le marché de l'album "Chi-ness"

*Chi-ness*, un album présentant une subtile synthèse entre le chaâbi et des musiques occidentales du groupe algérien "La-fa-mi-diese" sortira en Algérie à partir du 7 mai prochain. "La-fa-mi-diese", un groupe formé autour de Kamel Ould-Ahmed (auteur, compositeur, interprète et guitariste), Doud Tayeb (percussionniste) et Salah Habak (basse et mandole) évolue en Europe depuis le début des années 90.

L'album "Chi-ness", premier opus du groupe est le fruit d'une multitude de rencontres et d'échanges musicaux entre son fondateur et des musiciens de divers horizons croisés en Espagne, en Angleterre ou encore Suisse pendant près de vingt ans.

Une fois établi à Lausanne (Suisse), Kamel Ould-Ahmed forme son groupe en 2010 avec Eloi Fournier, batteur et pianiste de funk, et Manuel Burnier, bassiste de reggae, deux musiciens qui ont permis au groupe d'élargir ses horizons musicaux avant d'enregistrer "Chi-ness", sorti en Europe en 2011.

L'album, composé de huit titres est un mélange de funk, de folk et de reggae avec une prédominance chaabie, mêlée à quelques sonorités kabyle. Les poèmes, en arabe ou en français, reprennent avec une grande liberté de ton les thèmes de l'amour, de l'espoir, les maux sociaux... avec la voix douce et mélancolique de Kamel Ould-Ahmed. Les thèmes de prédilection du groupe s'annoncent clairement dans le premier titre de l'album du même nom, une chansonnette chaabie au rythme rumba. Le chaabi plus conventionnel a aussi sa place dans cet opus comme dans la chanson d'amour "El Hamama", interprétée dans le pur style de cette musique. Proche du style du chanteur français Francis Cabrel, le titre "Cette femme" dévoile les talents de Kamel Ould-Ahmed comme auteur et interprète francophone. L'empreinte de "Raina Rai" est aussi très audible dans le titre "Ness el biida" qui reproduit même les riffs de guitare de lotfi Attar, du célèbre groupe de rai. Seule fausse note, la jaquette de l'album : un dessin représentant les silhouettes d'un groupe de touareg assis au pied d'une montagne du Hoggar, mais qui ne reflète aucunement son contenu musical.

Au final "Chi-ness" comme beaucoup d'autres oeuvres algérienne n'est autre que l'expression de toutes les influences musicales des artistes algériens vivant à l'étranger, mais aussi le résumé de toutes leurs rencontres.

Après le "Gourbi rock" de Hocine Boukella (Cheikh sidi Bémol) qui présentait une fusion berbère-celtique et le groupe Castigroove avec sa fusion chaabi-rock, "La-fa-mi-diese" revendique lui un "Gourbi funk", une fusion de chaabi rehaussée de funk, de blues et de plusieurs autres styles occidentaux.

APS

ABDERRAHMANE KHELIFA, HISTORIEN ET ARCHÉOLOGUE :

# Les sites historiques en «détresse»

Plusieurs points concernant la sauvegarde du patrimoine historique de la capitale ont été soulevés, samedi dernier, au Centre des loisirs scientifiques de l'Etablissement arts et culture, cela au cours d'une rencontre animée par l'historien et archéologue, Abderrahmane Khelifa.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Alger abrite plusieurs sites culturels et historiques classés, pour la plupart, patrimoine mondial. À titre d'exemple La Casbah d'Alger, une agglomération urbaine historique, a été classée patrimoine universel par l'Unesco en décembre 1992. Ses mosquées remontant à l'époque ottomane et ses constructions accolées les unes aux autres font de ce quartier unique un musée à ciel ouvert. Pourtant à ce jour, ces sites souffrent d'absence de restauration et nécessitent l'application d'une véritable politique de sauvegarde... Ce sont là quelques points soulevés, samedi passé, au Centre des loisirs scientifiques de l'Etablissement artS et culture d'Alger, lors d'une rencontre littéraire, animée par l'historien et archéologue, Abderrahmane Khelifa, sous le thème « Alger et son patrimoine ».

Le conférencier a cité plusieurs sites historiques de la capitale, déplorant le fait qu'ils soient dans un état «catastrophique et qu'il n'y ait pas de volonté d'entretien sur le terrain», affirme-t-il. Le «voyage cauchemardesque» a débuté, lors de cette rencontre, par l'illustration des plus anciennes mosquées de la capitale. À ce titre, l'interlocuteur rappelle que dès l'arrivée du colonisateur français, plusieurs sites historiques ont été endommagés ou démolis. «Le colonisateur français a démolit trois cent cinquante maisons et onze mosquées, qui étaient classées sites historiques et remontaient aux ères romaines et autres», a-t-il déploré. L'architecture des mosquées d'Alger reflète la civilisation des différentes civilisations ayant vécu dans Alger. «La mosquée Ali-Ben-Bedjani, construite en 1622, reflète une architecture de style ottomane. Elle a été construite par un Italien converti à l'Islam», a précisé le conférencier. Plusieurs mosquées de la capitale ont été construites par des chrétiens.



En plus de la richesse de son architecture Alger dégage un charme incomparable grâce à ses sites naturels, telle la place du Rocher. El Djazaïr vient du nom arabe El «Djazira» (île). Son ancienne appellation (Icosium) veut dire en phénicien «l'île aux mouettes». Revenant sur les travaux qui se tiennent actuellement sur les sites historiques de La Casbah, le conférencier affirme que ces derniers «ne sont pas encore pris sérieusement en charge». Pis encore, il attire l'attention sur «les dangers des travaux du métro et ses vibrations à long terme sur le site historique de La Casbah». Le plan de sauvegarde de La Casbah «n'est toujours pas appliqué pour plusieurs habitations... il faut aller sur place pour se rendre compte de l'état des lieux», a souligné l'orateur. Le plan de sauvegarde, tracé par le ministère de tutelle, concerne pourtant 105 hectares, mais explique l'orateur sur terrain « il n'y

a pas de volonté réelle de réhabiliter les bâtisses et les sites historiques endommagés». L'importance accordée aux architectures historiques, dont les bâtisses de La Casbah, les mosquées et les venelles de la vieille ville, sont là, la véritable nécessité soulevée par le conférencier qui dira avec amertume : «Si on laisse les sites historiques mourir, s'est l'Algérie qui meurt».

Le conférencier fera savoir que la véritable carte d'identité d'Alger se trouve actuellement au niveau de la placette de Bab Azoun. «Une stèle qui reste l'unique carte d'identité d'Alger, de ce fait, je lance un appel au ministère de la Culture à la récupérer et à la mettre dans un musée», c'est là la prière de Abderrahmane Khelifa, reste à espérer qu'il trouve un écho auprès des autorités compétentes.

D. B.

5<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

## «Algérie, 50 Bulles !»

PAR KAHINA HAMMOUDI

«Algérie, 50 bulles !» est le slogan choisi par le Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fidba) qui fête sa cinquième année consécutive. Le rendez-vous est donné du 6 au 13 octobre 2012 avec la participation de plusieurs figures internationales. A l'instar de plusieurs festivals, le Fidba, cette 5<sup>e</sup> édition commémore le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie avec un riche programme concocté pour cette occasion. Avec cette 5<sup>e</sup> édition, le Fidba espère «participer à l'élargissement des horizons individuels dans un esprit de liberté, c'est-à-dire de tolérance et de respect mutuel ainsi que dans la compréhension de certaines notions relatives à l'histoire de notre pays, du continent africain voire de toute l'humanité», annonce, dans son éditorial, Dalila Nedjam, commissaire du Festival international de la bande dessinée d'Alger.

Pour ce faire, le programme est réalisé dans l'objectif de rendre hommage aux femmes et hommes ayant participé à l'édification d'une Algérie libre et indépendante. Une impressionnante exposition sur une surface de 1.000 m<sup>2</sup> sera aménagée pour recevoir les auteurs de la bande dessinée algérienne, de l'Indépendance à nos jours. Outre cette exposition, qui sera marquée par une scénographie spéciale, le Fidba annonce la participation d'une trentaine de pays étrangers, dont les pays ayant été d'un grand soutien aux mouvements nationaux algériens, à l'instar de la Belgique, de Cuba. Sans omettre les pays africains pour lesquels le Fidba consacre une large place depuis la 2<sup>e</sup> édition du Panaf en 2009.

Attendu que le manga reste la Bd la plus prisée chez les jeunes à travers le monde et les organisateurs restant à leur écoute, le Fidba oconsacrera une importante partie de son exposition aux mangas, et accueillera

un grand mangaka.

Concernant le reste du programme de cette 5<sup>e</sup> édition, la grille sera pratiquement la même que celle de l'année précédente avec la tenue des traditionnelles ateliers de formation en scénario et film d'animation le matin, les conférences l'après-midi, les concerts-BD et les projections en début de soirée, la librairie BD sera agrandie, et la bulle de lecture sera maintenue.

«La manifestation appuiera ses activités sur la capacité que nous avons de nous surprendre, d'être curieux et de découvrir par l'expérience, de jubiler en tant que citoyen conscient des enjeux de notre environnement immédiat et de notre histoire» déclare le commissaire du Fidba en ajoutant que cet événement «restera un espace de production artistique ouvert à toutes les démarches sincères et engagées ainsi qu'à toutes les disciplines actuelles, contemporaines et populaires.»

K. H.

## Erratum

Pour illustrer l'article du 17 avril 2012 Faïza Guène et Ouarda Zerarga en résidence d'écriture passé dans la rubrique culturelle, une erreur nous a fait mettre une autre photo à la place de celle de l'écrivaine Ouarda Zerarga. Nous nous en excusons auprès de l'intéressée et de nos lecteurs. Nous en profitons pour publier la photo de l'écrivaine.

R. C.







# ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

## Comme au cinéma

*L'affaire qui a été traitée, il y a quelques jours par le tribunal d'Alger est digne des thrillers américains où l'on voit des gangsters réaliser des casses mémorables.*

Halim (28 ans) docker aux quartiers dit les voutes, en contrebas de la Place des Martyrs où se trouvent des dizaines et des dizaines de grossistes, a fini par se convaincre que toute sa vie il resterait docker. C'est-à-dire un misérable.

Depuis cinq ans qu'il fréquentait ces lieux, dont il connaissait désormais tous les commerçants, il avait fini par comprendre que c'est l'argent qui appelle l'argent. Et dans son cas, il ne voyait qu'un seul moyen de s'en procurer : le vol. Et depuis quelques jours, une idée commençait à le triturer et à l'obséder : s'emparer du contenu du coffre d'une boutique contenant un coffre-fort. Il en parla à deux dockers comme lui.

- Je suis sûr, leur dit-il, qu'il y a un argent fou dans ce coffre.

- Moi, lui répondit Abdeslam, son premier complice, ma situation est elle que n'importe quelle somme à voler ferait l'affaire.

- Non, tu n'auras pas n'importe quelle somme. Tu auras au moins de quoi acheter une voiture et une femme !

- Si tu es sûr de ce que tu avances, Halim, je suis prêt à marcher avec toi.

- Moi aussi, ajouta Djemaa...mais dis-nous d'abord comment tu comptes procéder pour mettre la main sur l'argent de ce coffre...

- C'est simple, les gars...j'ai les clés d'une boutique...

- Quoi ? Tu as les clés de la boutique où se trouve le coffre que tu convoites, s'écria Abdeslam.

- Du calme, du calme, les gars ! J'ai les clés d'une boutique mais il ne s'agit pas de la boutique où se trouve le coffre en question. Il s'agit de la boutique qui se trouve juste à côté d'elle.

Djamaa se gratta la tête et émit un long soupir de lassitude.

- Je n'ai rien compris à ton histoire...

- Je vais t'expliquer...Nous entrerons dans la boutique où se trouve le coffre en ouvrant un trou dans la cloison de la boutique dont j'ai les clés.

- Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ? s'exclama Abdeslam en posant sa main droite sur son front.

- Ne t'inquiète pas, lui répondit Halim. J'ai vu, il n'y a pas très longtemps un film où des voleurs ont dévalisé une bijouterie de cette manière. Ils y sont entrés par le biais d'un magasin qui lui est mitoyen. Ne t'inquiète pas. Ça marchera ; j'en suis certain. Tu dois juste ramener le chalumeau de ton frère...

Abdeslam arrondit sa bouche sous l'ef-



fet de l'étonnement :

- Que veux-tu faire d'un chalumeau ?

- Je n'ai pas les clés du coffre-fort...Et j'ai vu dans le film dont je vous ai parlé comment on ouvre un coffre avec un chalumeau.

- Mais il faut aussi une bouteille de gaz pour utiliser ce chalumeau.

- Oui...Si tu n'en as pas, j'en ramènerai une.

- Il nous faudra aussi un véhicule, opina Djemaa. Nous n'allons pas nous promener à pieds à la Place des Martyrs avec un gros sac de billets de banque.

- Oui...je vais ramener une camionnette, fit Halim...

Après avoir réglé quelques petits détails, les trois compères, dans la nuit du 23 mai 2011 passèrent l'action.

Ils entrèrent dans la boutique dont Halim possédait les clés et parvinrent à ouvrir un énorme trou dans la cloison puis un second dans le coffre avec l'aide du chalumeau.

Quand ils se furent trouvés en face des plusieurs liasses de 1000 DA, ils demeurèrent un bon moment muets. Puis ils décidèrent de se servir.

- Hé ! les gars fit Halim...ne prenons pas tout...ne prenons que la moitié...Comme ça si on se fait attraper, la justice sera clément avec nous.

- Mais tu es fou, toi ! s'écria Djemaa. Nous avons sué comme des chiens et tu veux que nous n'emportions que la moitié ? Parle pour toi... Moi, je remplis mon cabas et je m'en vais.

-Moi aussi, s'exclama Abdeslam qui se rua sur le contenu du coffre avec un petit sac en plastique.

Quand ses deux complices se furent bien servis, Halim s'avança avec son gros sac poubelle et entreprit de le remplir.

- Bon, les amis, avant de nous en aller, essayez tous les endroits où vos mains ont pu se poser !

- Ah ! ça c'est génial ! s'exclama Djemaa...C'est pour qu'on ne trouve pas les traces de nos doigts...

- Allez, allez, dépêchez-vous les gars ! Une fois ce travail terminé, il nous restera une dernière chose à faire.

- Quoi ? s'enquirent les deux complices.

- Vous ne voyez pas ?

- Euh...non...

- Quand les policiers viendront et qu'ils verront que cette porte a été ouverte sans qu'elle ne subisse de dommages, ils comprendront que ceux qui ont fait le coups avaient les clés.

- Oui...C'est vrai...Que préconises-tu ? Que nous cassions la porte ?

- Pas la porte ; la serrure !

- C'est une très bonne idée, reconnurent les deux complices.

- Mais on n'a pas besoin de faire du bruit...On a juste besoin de tordre les trois serrures de cette porte...L'essentiel et que les policiers aient l'impression qu'elles ont été forcées.

- Laissez-moi faire, intervint Djemaa...Je vais les amocher ces serrures...Les policiers croiront qu'elles ont été forcées avec un pied de biche.

- Nous rentrons chez nous, nous mettons à l'abri cet argent et nous l'oublions. Vous avez compris ? N'achetez surtout pas quelque chose de trop voyant qui pourrait susciter la curiosité et les interrogations de votre entourage.

- Ah ! oui, oui ! tu as raison, Halim...Tu penses vraiment à tout...

Les trois hommes montèrent dans le véhicule qu'ils avaient loué mais au moment de démarrer, Halim s'écria !

- Abdeslam !  
- Oui, Halim ?

- La bouteille de gaz et le chalumeau de ton frère, où sont-ils ?

- Je ne les ai pas ramenés... mon frère en a d'autres...

- Mais tu es fou ! Et nos empreintes qui sont dessus ?

- Ne t'inquiète pas ! je les ai bien essayées...

- Tu en es sûr ?

- Mais bien sûr...

Pendant qu'il conduisait Halim conseilla ses deux amis :

- Il faut que vous veniez travailler le plus normalement du monde... Comme si de rien n'était. Si nous nous absentons nous risquons d'éveiller les soupçons... Moi, j'ai une journée de récupération que je mettrai à profit pour me rendre demain matin à Mila pour cacher cet argent. Je le confierai à mon frère.

Le surlendemain, dès que Halim fut entré dans la boutique où il travaillait et dont il possédait les clés. Il y trouva quatre agents de police dont deux en civil. Il arbora alors son air le plus étonné et demanda :

- Que se passe-t-il ?

Son patron lui répondit :

- Ces quatre policiers t'attendaient pour t'arrêter ?

- Ils m'attendaient pour m'arrêter ? Pourquoi ?

- Allez ne fais pas l'innocent ! On est au courant de tout, lui répondit un des policiers en civil.

- Au courant de quoi ?

- Allez, ne nous fais pas perdre notre temps. En ce moment, la police de Mila est chez ton frère pour l'arrêter et pour récupérer le sac de billets de banque que tu as caché chez lui.

Là, le sang de Halim faillit s'arrêter de tourner. Ce n'est qu'au poste de police qu'il comprit comment la police est arrivée si vite jusqu'à lui. Les enquêteurs avaient trouvé le chalumeau du frère d'Abdeslam. C'était cet outil de travail qui avait permis aux policiers de remonter jusqu'à lui très rapidement grâce au nom et au numéro de téléphone que le frère d'Abdeslam avaient gravés dessus et que les trois cambrioleurs n'avaient pas remarqué.

On arrêta le frère d'Abdeslam, puis Abdeslam qui avoua le cambriolage avant de divulguer l'identité de ses complices.

Il y a quelques jours, le tribunal d'Alger a requis 20 ans de prison ferme contre les trois cambrioleurs et 6 ans de prison contre le frère de Halim qui avait accepté de cacher l'argent volé qui lui avait été confié.

Moralité ? Halim n'avait pas bien regardé le film qui lui avait suggéré ce cambriolage !



FOOTBALL, MISE À JOUR DE LIGUE 1

# Les Rouge et Noir en quête du podium

En affrontant aujourd'hui le MC Alger au stade du 5-Juillet à partir de 17h45 en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat national de ligue 1, l'USM Alger, tentera de récupérer la place de leader qu'elle a perdue depuis un bon bout temps.

PAR MOURAD SALHI

Le stade du 5-Juillet qu'était, hier, le théâtre d'un grand événement à savoir la finale de la plus prestigieuse compétition nationale, la coupe d'Algérie, abritera aujourd'hui un derby algérois alléchant, entre l'USM Alger et le MC Alger. L'enjeu est de taille. En dépit de ses difficultés, l'USM Alger tentera de remporter cette rencontre face à sa voisine du MC Alger et s'installer, du coup, sur la plus haute marche du classement général. Ils occupent actuellement la troisième place avec 43 points, à un seul point seulement des co-leaders, l'ES Sétif et la JSM Béjaïa, les poulains de Meziane Ighil ont une belle opportunité de prendre seuls les commandes. L'entraîneur Ighil, qui préfère garder le silence total sur le choix des joueurs, trouvera certainement quelques difficultés pour composer son onze entrant. Pour rappel, cinq éléments brilleront par leur absence face au Doyen. Il s'agit de Laifaoui, Boumechra, Boualem, Hamiti et N'gal qui



souffrent toujours de blessures. La pression monte d'un cran chez notamment les Rouge et Noir qui veulent remporter le titre de cette saison. N'ayant plus réussi à battre leurs voisins depuis quelques années, ce rendez-vous sera donc une occasion pour les Rouge et Noir de mettre fin à cette suprématie des Mouloudéens et s'emparer du fauteuil de leader. Conscients de la difficulté de la tâche qui les attend, les Algérois de Soustara comptent sur leur volonté pour faire pencher la balan-

SÉLECTION ALGÉRIENNE

## Antar Yahia prend sa retraite internationale

Le défenseur et capitaine de la sélection algérienne de football, Antar Yahia, a décidé de prendre sa retraite internationale à l'âge de 30 ans, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. "C'était pour moi une décision très difficile à laquelle j'ai réfléchi pendant longtemps, mais à un moment donné il faut savoir partir et laisser la place à une nouvelle génération qui arrive pour construire quelque chose de beau en équipe nationale", a déclaré Antar Yahia au site de la FAF. "C'est

une décision qui me fait mal au cœur, a-t-il répété, car une grande histoire d'amour me lie à l'équipe nationale et au public algérien avec qui j'ai partagé des moments d'émotion tout au long de ma carrière internationale." "C'est une page qui se tourne pour moi mais j'espère que d'autres joueurs amoureux du pays et des couleurs nationales pourront également graver leurs noms en écrivant d'aussi belles pages pour le football national, car jouer pour le maillot national est une lourde responsabilité", a ajouté encore le défenseur de Kaiserslautern (Allemagne) qui a porté le maillot national à 53 reprises, inscrivant six buts. Antar Yahia s'est dit "fier" d'avoir joué pour son pays et d'avoir servi l'Algérie "avec tous les souvenirs que je garde et en particulier la qualification historique de l'équipe nationale pour la Coupe du monde 2010, car c'est des moments qui restent gravés dans la mémoire". Le capitaine des "Verts" a tenu à préciser que durant toute sa carrière internationale, il n'a "jamais eu de problèmes", ni avec ses coéquipiers ni avec ses entraîneurs, encore moins avec les responsables du football car "l'éducation, le fair-play et la sagesse sont mes devises dans le football et dans ma vie en général", a-t-il dit. Le défenseur algérien, qui a entamé sa carrière internationale (équipe nationale A)

lors du match amical Algérie - Mali joué le 15 janvier 2004, espère, par ailleurs, une qualification de l'équipe nationale pour le prochain Mondial. "Une qualification qui interviendra avec l'apport de tout le monde", a-t-il souligné. A la fin, Antar Yahia a voulu remercier le président de la FAF et l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, qui ont respecté sa décision. "Je souhaite de tout cœur bonne chance à l'équipe nationale, surtout pour ses prochaines échéances et je resterai le supporter numéro un de l'équipe nationale durant ses prochains matches", a-t-il conclu. Le désormais ancien international a inscrit le but historique de l'Algérie lors du match d'appui (1-0) face à l'Égypte à Oum Dourman (Soudan) pour la qualification au Mondial-2010, rappelle-t-on. Il est le premier joueur au monde à avoir bénéficié de l'article 18 du règlement d'application des statuts des joueurs qui visait l'abolition de toute limite d'âge pour jouer pour une autre sélection. Lundi soir, il a reçu la médaille de l'ordre du mérite national du football à la Résidence Djenane El-Mithak (Alger), en marge de la réunion entre le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar et le président de la Fédération internationale de football (FIFA), le Suisse Joseph Sepp Blatter.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

## Signature d'une convention avec le centre médical "Aspetar"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua et le directeur général du centre médical "Aspetar" de Doha, Khalifa El Kouari, ont signé mardi à Alger une convention dans le domaine de la médecine du sport. "Le renouvellement de cette convention signée pour la première fois en 2009, entre dans le cadre de la coopération entre les deux institutions dans le domaine de la médecine du sport", a déclaré Raouraoua à la presse. Le président de la FAF a tenu à remercier les responsables de cette institution médicale pour "tous les efforts consentis depuis 2009 pour une meilleure prise en charge des sélections nationales ainsi que l'ensemble des sportifs algériens". "La convention signée avec Aspetar a été bénéfique pour les deux parties ainsi que pour les joueurs algériens évoluant

dans les équipes nationales algériennes", a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général d'Aspetar, Khalifa El Kouari a réitéré l'engagement de son établissement à consolider cette coopération avec la Fédération algérienne de football (FAF). "Nous avons eu l'honneur de travailler avec la sélection algérienne de football lors de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud. Nous avons acquis un capital d'expérience de haut niveau qui nous permet de contribuer efficacement dans notre coopération avec la FAF", a-t-il précisé. Le centre médical "Aspetar" est l'une des enceintes médicales, les plus performantes, agréées par la Fédération internationale de football (FIFA). Il offre des soins médicaux très développés, pour les meilleurs sportifs à l'échelle internationale.

## Blatter qualifie sa visite à Alger de "très importante"

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), le Suisse Joseph Sepp Blatter, a qualifié de "très importante" la visite qu'il a entamée lundi à Alger, au cours de laquelle il discutera avec les responsables algériens du développement du football dans le pays. "Il s'agit de ma deuxième visite à Alger en tant que président de la FIFA, mais je me suis déjà rendu plusieurs fois par le passé dans ce beau pays. Revenir ici est très important pour moi", a déclaré M. Blatter à l'APS au salon d'honneur de l'aéroport Houari Boumediene d'Alger. Le président de la FIFA, accompagné de son homologue de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, a été reçu à son arrivée à Alger par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar et le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua. A leur descente d'avion, les invités de l'Algérie ont été accueillis dans la pure tradition algérienne (lait et dattes), accueilli qui a particulièrement ému MM. Blatter et Hayatou. "C'est très important pour moi d'avoir un coin de discussion avec le ministre sur le développement du football et le futur du football en Algérie", a ajouté M. Blatter, avant d'évoquer la finale de la coupe d'Algérie (CR Belouizdad-ES Sétif) à laquelle il assistera mardi au stade du 5 juillet d'Alger. "La finale de la coupe est, à mon avis, le match le plus important de l'année, plus que la ligue (championnat, ndlr) qui se joue toute l'année. Quand les deux meilleures équipes se rencontrent en finale, c'est un événement social et culturel qui prend une valeur exceptionnelle, notamment avec la présence du chef de l'Etat", a indiqué M. Blatter. Le président de la FIFA s'est dit, par ailleurs, "très heureux" du passage du football algérien au professionnalisme ce qui permettra, selon lui, de "garder les joueurs algériens, ou africains, chez eux et de leur offrir une vie décente à travers le football et de ne pas les inciter à voyager et chercher leurs fortunes ailleurs". "Il ne faut pas céder à cet exode que nous avons constaté dans plusieurs pays africains dans le passé. Et finalement, sur 10 appelés, il n'y a qu'un ou deux élus", a-t-il regretté, avant de féliciter le président de la CAF d'avoir instauré le championnat d'Afrique des nations (CHAN), réservé aux joueurs locaux. A la fin, M. Blatter n'a pas tari d'éloges sur Mohamed Raouraoua sur qui il compte "beaucoup" en tant que membre du Comité exécutif de l'instance faïtière du football mondial. "Il dirige maintenant la Commission médias de la FIFA qui est très importante pour nous, en plus il fait partie de plusieurs autres commissions. C'est une des grandes personnalités du football africain et donc du football mondial parce qu'il occupe une des places des quatre représentations africaines au sein de notre gouvernement, le gouvernement du football", a-t-il conclu.

APS

## Blatter inaugure le nouveau siège de la FAF

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), le Suisse Joseph Sepp Blatter, a inauguré mardi le nouveau siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à Dely Ibrahim (Alger) en présence du président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou. La construction du nouveau siège de l'instance fédérale a été financée à hauteur de 1.5 million de dollars par la FIFA dans le cadre du programme d'assistance (GOAL et FAP) destiné aux fédérations. Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de réalisation du nouveau siège ont coûté 150 millions de DA, alors que l'Etat a mis à la disposition de la FAF une somme de 50 millions de dinars. M. Blatter est arrivé lundi à Alger en compagnie du président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, pour y effectuer une visite de deux jours, à l'invitation du président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Au cours de son séjour, le président de l'instance faïtière du football mondial avait plusieurs activités à son programme, dont la visite du Centre technique des équipes nationales de Sidi Moussa (Alger).

### CHAMPIONNAT DU QATAR Bougherra, Ziani et Belhadj nominés pour le titre du meilleur joueur

Les internationaux algériens Madjid Bougherra (Lekhwiya), Karim Ziani (Al Djeich) et Nadir Belhadj (Al Sadd) sont en lice pour le titre du meilleur joueur du championnat du Qatar de première division (Stars League), a annoncé lundi la Fédération qatarie du football sur son site officiel. Madjid Bougherra, qui a rejoint Lekhwiya en 2011, en provenance des Glasgow Rangers, a largement contribué à la consécration de son équipe, sacrée championne du Qatar cette saison. Son partenaire, Karim Ziani, a également réalisé une bonne saison avec Al Djeich, à l'occasion de sa première année au Qatar. Considéré comme l'un des meilleurs passeurs du championnat, il a conduit son équipe à la deuxième place au classement du championnat. Quant à Nadir Belhadj, il a confirmé, à l'occasion de sa deuxième saison avec Al Sadd, qu'il est l'un des meilleurs à son poste de latéral gauche dans le championnat du Qatar. Outre les trois joueurs algériens, la liste comprend sept autres candidats: le Brésilien Tabata (Erriyane), le Qatarî Khalfane Ibrahim (Al Sadd), le Burkinabé Mamadou Dagano (Lekhwiya), le Brésilien Adriano (Al Djeich), les Burkinabés Jessy Jones et Yahia Keby (Al Kharytiyat) et l'Irakien Younes Mahmoud (Al Wakra). De son côté, l'entraîneur algérien Djamel Belmadi, qui a conduit la formation de Lekhwiya au titre du champion du Qatar pour la deuxième année de suite, est en course pour le titre du meilleur entraîneur du championnat pour la saison 2011-2012. Onze autres techniciens, la plupart des étrangers sont également en lice pour le trophée du meilleur entraîneur. Les meilleurs joueur et entraîneur seront connus en mai prochain.



## Cuisine

### Tourte aux épinards et aux champignons



#### Ingrédients :

2 pâtes feuilletées  
300 g d'épinards frais en branche  
300 g de champignons  
Fromage en portion  
Persil, ail  
Sel, poivre  
Huile

#### Préparation :

Laver et cuire les épinards à la vapeur. Eplucher les champignons et les couper en lamelles. Dans une casserole, faire chauffer un peu d'huile avec du sel, du poivre et de l'ail. Y ajouter les champignons et couvrir. Pendant la cuisson, dérouler une première pâte dans un moule à tarte. Couper le fromage en dés et les disposer dans le fond de tarte que vous aurez piqué avec une fourchette. Une fois les épinards et les champignons cuits, bien les égoutter et les mélanger dans un saladier. Y ajouter du sel, du poivre et du persil. Disposer cet appareil sur les rondelles de chèvre. Couvrir avec la seconde pâte feuilletée et bien souder les bords. Pratiquer un trou au milieu. Enfourner pendant 40 mn, préchauffé à 190°C (th6). Laisser dorer.

### Salade de riz aux fruits



#### Ingrédients :

500 g de riz long blanc cuit  
1 belle pomme acide  
1 poire  
1 petite grappe de raisin muscat  
1 petite boîte d'ananas en morceaux  
1 c. à c. de fleurs d'oranger

#### Préparation :

Verser le riz dans un saladier. Ajouter les morceaux d'ananas coupés en dés, la poire pelée et coupée en dés, les grains de raisins pelés et épépinés et enfin la pomme pelée, coupée également en petits dés et citronnée légèrement au fur et à mesure. Vous utiliserez le jus d'un demi-citron, l'autre moitié ira dans la sauce ainsi que le jus citronné des pommes. Mélanger le tout et ajouter 1 c. à c. de fleurs d'oranger. Servir frais. Selon les richesses du marché, on peut ajouter d'autres fruits de l'été comme des pêches. Cette délicieuse salade peut se servir l'après-midi seule, par fortes chaleurs, ou accompagner un repas léger.

## BIEN-ÊTRE

# Secrets de beauté

*Prendre soin de soi est primordial pour son bien-être et son mental. Voici quelques astuces de beauté-maison pour être belle sans se ruiner.*

#### Prendre soin de son teint :

Teint terne, gris : Posez une touche de blush orangé sur le haut des pommettes, un peu de blush rosé le long du nez et sur l'extrémité du menton. Pour corriger les petits défauts de teint comme les rougeurs, les boutons et autre couperose, vous pouvez vous aider des anti-cernes, crayons et correcteur de fond de teint...

Pour les cernes sombres, utilisez par exemple le correcteur jaune.

Cernes gonflés, utilisez un correcteur couleur chair. Pour les boutons, couperose, utilisez un correcteur vert.

#### Les yeux :

**Les yeux sont gonflés :** Utilisez un sachet de thé infusé à la camomille pour refroidir les yeux, passez ensuite un glaçon enveloppé dans un linge sur la paupière.

**Les yeux sont rouges :** Lorsqu'on dort mal ou qu'on a beaucoup pleuré, les vaisseaux des yeux sont remplis de sang, pour diminuer cet effet, emballez un glaçon dans un tissu, puis passez-le sur vos paupières fermées.

#### Les lèvres :



**Peeling des lèvres :** pour conserver des lèvres douces et belles, faites un peeling chaque semaine. En période de froid, pensez à mettre du baume à lèvres pour éviter les gerçures.

Avant de poser votre rouge à lèvres, passez un peu de crayon anti-cernes dans les ridules autour de la bouche. Estompez puis tracez un trait de crayon de la même couleur que vos lèvres sur tout le contour de la bouche. Passez ensuite votre rouge à lèvres.

#### Les mains :

Pour prévenir l'apparition de tâche et signes de l'âge, il faut appliquer une crème de soin quotidiennement sur les mains, les protéger avec des gants quand on fait la vaisselle. Portez des gants lorsqu'il fait froid dehors.

Lorsque vos mains sont très sèches et que vous n'avez plus de crème, utilisez le jus de pomme de terre cuit pour masser vos mains.

#### Combien de temps peut-on conserver les produits de beauté ?

Les crayons de maquillage, les crèmes de soins, les crèmes solaires, les démaquillants, les rouges à lèvres et les produits libres doivent être conservés 12 mois.

Les fards à paupières 18 mois

Les poudres crèmes 24 mois

Les mascaras et les crèmes solaires ouvertes 3 mois

Les vernis, fonds de teint 6 mois.

Dans tous les cas, lorsqu'un produit a changé de couleur ou de texture, il faut le jeter.

## COUTURE

### Empêcher un tissu en polyester de s'effilochoer

Ceux qui font de la couture le savent déjà ; il arrive souvent que l'on utilise du tissu en polyester ou un mélange avec du polyester. Il s'agit d'une matière qui s'effiloche assez rapidement, il faut donc faire attention de ne pas la raccrocher quelque part au risque de tout abîmer.

#### En faisant un ourlet :

Certains ont opté pour l'ourlet qui permet de stopper les fils, solution qui peut s'avérer longue, surtout

lorsque l'on fait nos premiers pas dans la couture.

#### Avec un briquet :

En passant tout simplement la flamme d'un briquet tout au long du tissu en prenant bien garde de prendre une certaine distance au risque d'y mettre le feu. Vous pouvez alors être sûr que votre tissu ne s'effilochera pas. Vous pouvez également utiliser la flamme d'une bougie à la place du briquet. Cette astuce est aussi valable pour les cordes en polyester.



## Trucs et astuces

#### Faites votre sucre vanillé



Vous pouvez stocker un bâton de sucre vanillé dans un bocal de sucre semoule fermé hermétiquement, vous obtiendrez ainsi un délicieux sucre vanillé.

#### Stopper la cuisson d'un caramel



Préparez un récipient d'eau froide avant de cuire votre caramel, dès que la couleur désirée est obtenue, il vous suffit de plonger la casserole dans le récipient d'eau froide. La cuisson sera stoppée.

#### Des frites originales



Pour donner un petit goût original à vos frites, plongez dans l'huile de friture quelques gousses d'ail non épluchées mais incisées à l'aide d'un couteau.

#### Huile de friture toujours propre

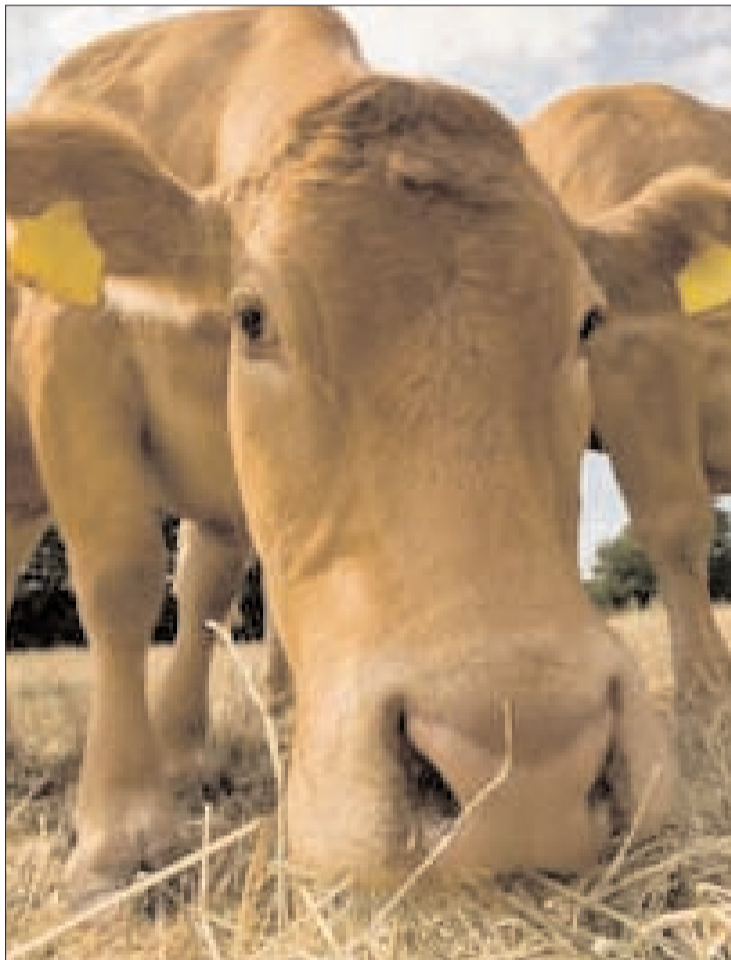


Pour conserver l'huile de friture toujours propre, jetez-y, lorsqu'elle est encore chaude, un blanc d'œuf. Celui-ci s'étalera, en récupérant tous les déchets en surface.



# Cas de vache folle en Californie : les autorités restent confiantes

*Suite au cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) détecté en Californie, les autorités américaines se sont dites confiantes quant à une éventuelle propagation de la maladie. Les garde-fous censés l'empêcher sont, selon elles, efficaces.*



**C'**est un véritable vent de panique qui a gagné le marché de la viande la semaine passée. Les Etats-Unis ont en effet annoncé avoir détecté en Californie un cas de vache folle, le premier enregistré depuis six ans. Depuis 2003, seuls quatre cas ont été enregistrés dans le pays mais le nouveau, décelé chez une vache laitière, a déclenché une alerte mondiale. Peu après l'annonce, l'Indonésie a ainsi décidé de suspendre, pour une durée illimitée, l'importation de viande depuis les Etats-Unis. Plusieurs distributeurs ont fait de même en Corée du Sud en arrêtant la vente de viande importée à partir des Etats-Unis. Toutefois, l'un de ceux-ci, l'enseigne alimentaire Homeplus a décidé de la reprendre peu après "car le gouvernement a dit qu'il y avait peu de possibilités que du boeuf contaminé par la maladie de la vache folle ait été importé ici". Un autre grand distributeur, Lotte Mart, a en revanche décidé de maintenir la suspension. Mercredi, l'Union européenne a quant à elle indiqué qu'elle n'envisageait aucune restriction particulière. La détection d'un cas en

Californie "est une confirmation que le système américain semble fonctionner" mais n'aura "pas d'implication sur les 16.000 tonnes de viande bovine importées chaque année des Etats-Unis dans l'UE", a ainsi indiqué le porte-parole de la Commission en charge du dossier, Frédéric Vincent cité par *Ouest-France*.

## Un risque très faible de propagation, selon la FDA

Du côté des Etats-Unis, les autorités sanitaires se veulent rassurantes en expliquant que l'animal n'était pas destiné à la boucherie ou à être utilisé pour produire des farines pour le bétail, un vecteur potentiel de la protéine responsable de l'ESB. L'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et des médicaments (FDA) s'est dite "confiante dans l'efficacité des garde-fous existants pour empêcher la propagation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) par les aliments destinés au bétail".

La FDA a en outre rappelé que toutes les études scientifiques montrent que l'ESB ne peut pas se transmettre par le lait des vaches.

Néanmoins, l'agence compte approfondir l'enquête épidémiologique sur ce nouveau cas en coopérant entre autres avec le ministère de l'Agriculture américain.

En 2011, quelque 28 cas d'ESB ont été détectés au sein de l'Union européenne. Mais l'annonce du cas américain s'est révélé particulièrement sensible dans la mesure où l'exportation de viande de boeuf américaine représente 353 millions de dollars par an, avec le Mexique, le Canada, la Corée du Sud et le Japon comme principaux marchés, selon les données officielles.

Aujourd'hui, les Etats-Unis compteraient ainsi pas moins de 90,8 millions de têtes de bétail, qui constituent une part essentielle de l'activité économique de certains Etats comme le Texas, le Nebraska, le Kansas ou la Californie.

## Le koala, une espèce vulnérable en Australie

**L**e koala vient de rejoindre la liste des espèces vulnérables à protéger dans plusieurs régions d'Australie, pays dont il est l'un des emblèmes. Victime du déploiement des villes, l'espèce endémique a vu sa population considérablement diminuer depuis les années 20.

Le koala, animal emblématique et endémique australien, a été classé lundi 30 avril parmi les espèces vulnérables du pays. Cette catégorie précède celle des espèces "en danger" dans la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Menacé par l'urbanisation, le koala sera ainsi protégé dans plusieurs régions d'Australie.

"Le koala est l'emblème de l'Australie et il tient une place à part dans notre pays", a rappelé le ministre de l'Environnement, Tony Burke, cité par l'AFP, au moment de l'annonce de cette mesure de protection. Celle-ci concerne les populations de koalas des provinces de Nouvelle-Galles du Sud,



du Queensland et de l'Australian Capital Territory, situées à l'est et au sud-est de l'île. En 1788, avant que les colons britanniques n'investissent l'Australie, l'espèce comptait des millions d'individus. Mais à partir des années 20, leur fourrure épaisse est devenue très prisée, et les koalas ont été victimes d'un véritable massacre. Si cette chasse massive a pris fin sous la pression de la population, ce sont aujourd'hui le développement des villes, le trafic automobile et les chiens domestiques qui menacent la survie du petit marsupial.

La population de koalas est à ce jour réduite à quelques centaines de milliers d'après les estimations les plus optimistes. D'autres affirment qu'elle ne compte plus que 40.000 individus. Toutefois, dans certaines provinces, comme celle de Victoria et de South Australia, les marsupiaux demeurent trop nombreux et leur population "doit être contrôlée", a souligné Tony Burke.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## AQUARIUM

Inventeur : **AWT Brande** Date : **1819** Lieu : **Grande-Bretagne**

*L'aquarium a vu le jour en 1819 grâce à Brande qui l'a décrit comme étant un milieu où la faune et la flore vivent en harmonie. Même si le premier aquarium public a vu le jour à Londres en 1835, l'aquarium n'a connu son essor qu'en 1880 avec l'apparition de l'électricité.*





## Jack White

son 1er album fait un carton



Le premier album solo de Jack White se classe directement en tête de ventes dès la première semaine d'exploitation. En effet, le premier album solo de l'ancien membre des White Stripes, Blunderbuss, s'in-

stalle en tête des ventes reléguant ainsi Adele au second rang.

## Chloë Moretz

elle joue au top modèle

Du haut de ses 15 printemps, Chloë Moretz s'est improvisée mannequin pour la marque italienne Max Mara. Aussi ravissante que professionnelle, la belle nous plonge au coeur des années 30, et se mue en garçon manqué pour une magnifique campagne.



## Elle Macpherson

encore loin de la retraite

Elle Macpherson super top des années 90 semble encore loin de la retraite. Si elle défile encore pour Louis Vuitton, elle mène en parallèle une carrière de business woman. La star touche à tout avec succès et est dotée d'un sérieux sens de l'association hors projecteurs.

## Grégory Lemarchal

un bien triste anniversaire

Voilà déjà cinq ans que Grégory Lemarchal a succombé à la mucoviscidose contre laquelle il se battait avec tant de courage. Il n'avait que 23 ans. Le jeune chanteur à la voix d'ange reste dans les mémoires, à travers ses chansons, mais aussi la lutte menée par ses proches contre la maladie.



## Mickaël Vendetta

il quitte la France en cas de victoire de Hollande

Si François Hollande passe le 6 mai Mickaël Vendetta s'installera à Los Angeles. «Le pays à feu et à sang, la population affamée et une guerre civile qui divise la nation (...)», voilà ce qu'il écrit dans un long billet rageur sur Facebook.





### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h08
Dohr	12h45
Asr	16h32
Maghreb	19h44
Icha	21h10

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1561 | Mercredi 2 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

COUPE D'ALGÉRIE (FINALE) CRB 1-ESS 2

## L'Entente brise le rêve du Chabab

*L'Entente de Sétif a remporté hier sa 8e coupe d'Algérie en battant en finale le CR Belouizdad et s'installe, de ce fait, sur la plus haute des marches du tableau des vainqueurs de cette prestigieuse compétition nationale.*

PAR SALHI MOURAD

L'ES Sétif qui n'a jamais raté une finale, confirme avec cette victoire qu'elle reste invincible. Le but pour l'Aigle noir est arrivé assez tôt dans la partie. Il est signé Hachoud sur un coup franc des 20 mètres, d'un tir puissant, l'international algérien, trouve la lucarne d'Ousserir à la 21e minute. L'initiative fut l'œuvre de Djabou qui déboule du milieu, se fait faucher par derrière par Rebih, l'auteur du but de la victoire du CRB face au CS Constantine en demi-finale. Plusieurs autres actions sont à signaler d'un côté comme d'autre, mais sans aucune efficacité. La formation de Belouizdad qui, surprise par ce but marqué, tente de remettre les pendules à l'heure notamment par Rebih et Slimani mais sans changement dans le tableau d'affichage. A la 25e minute, le même



Rebih tente un tir des 25 mètres, mais dans les airs. L'autre dangereuse action du côté belouizdadi est venue également de Rebih qui, d'un tir puissant, oblige le portier sétifien Benhammou, des deux poings, à dégager le cuir qui rebondit devant Slimani signalé par l'arbitre en position de hors-jeu. Du côté de la formation de la capitale des Hauts-

Plateaux, les tentatives sont venues notamment par Djabou, Aoudia ou Hachoud. Malgré leur retour en fin de première mi-temps, les poulains de Djamel Menad ne parviendront pas au changement du score.

De retour des vestiaires, ce sont les coéquipiers d'Islam Slimani qui exercent le pressing. C'était évident, le club algérois

veut revenir au score, l'Entente de son côté veut préserver le score. Plusieurs occasions ont été offertes au Chabab, pendant le premier quart d'heure. La plus dangereuse occasion est venue par Aksas à la 8e minute de la seconde période : il efface trois joueurs et centre au second poteau, mais Slimani, de la tête, rate de peu le cadre. Les Belouizdadis commencent à mettre le pied sur le ballon, devant une formation d'Ain El Fouara qui veut préserver le score tout en procédant par des contres rapides toujours par Hachoud. En dépit des changements effectués par Menad, entrée de Kerbache à la place de Naili, et la sortie d'Aouad remplacé par Benaldjia rien n'est à signaler. Il a fallu attendre la 82e pour que les Belouizdadis remettent les pendules à l'heure par Amar Ammour qui, d'un tir puissant en pleine surface de réparation, égalise pour les siens. Dès lors, les Sétifiens, par Djabou et Benmoussa, poussent pour en finir avant la fin du temps additionnel, mais l'homme en noir Amalou siffle la fin du temps réglementaire, l'Entente et le Chabab quittent la pelouse dos à dos. Lors des prolongations, l'ES Sétif n'a pas pris beaucoup de temps pour mettre la balle dans les filets d'Ousserir. But signé de Benmoussa qui, d'une frappe somptueuse à la limite de la surface de réparation, trompe la vigilance du portier du Chabab, et offre la huitième coupe pour les siens et brise le rêve du Chabab.

S. M.